



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent du patrimoine canadien

CHPC



NUMÉRO 016



1^{re} SESSION



41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 1^{er} décembre 2011

—
Président

L'honorable Rob Moore

Comité permanent du patrimoine canadien

Le jeudi 1^{er} décembre 2011

• (0850)

[Traduction]

Le président (L'hon. Rob Moore (Fundy Royal, PCC)): Bonjour, tout le monde. Le Comité permanent du patrimoine canadien poursuit son étude du 150^e anniversaire du Canada.

Nous avons le plaisir d'accueillir aujourd'hui Andrew Campbell, vice-président, Relations externes et expériences du visiteur, de Parcs Canada.

Bienvenue, Andrew.

Je rappelle aux membres du comité que la première heure de cette séance sera consacrée à Parcs Canada, au sujet du 150^e anniversaire, et la deuxième heure, à l'examen du Budget supplémentaire des dépenses, avec le ministre du Patrimoine canadien comme témoin.

Monsieur Campbell, vous avez la parole.

M. Andrew Campbell (vice-président, Relations externes et expériences du visiteur, Agence Parcs Canada): Merci beaucoup, monsieur Moore, membres du comité.

Bonjour à tous.

En qualité de vice-président des Relations externes et des Expériences du visiteur, de Parcs Canada, je suis très heureux de pouvoir contribuer aux préparatifs du 150^e anniversaire du Canada. En tant qu'agence fédérale responsable de nombreux trésors nationaux, tant naturels qu'historiques, nous sommes nous aussi déjà à planifier ce 150^e anniversaire en étroite collaboration avec le ministère du Patrimoine canadien pour « la Route vers 2017 ».

Parcs Canada est résolu à assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel du Canada grâce à son réseau de 42 parcs nationaux, 167 lieux historiques nationaux et quatre aires marines nationales de conservation. Nous croyons que Parcs Canada invite les visiteurs du Canada et du monde entier à vivre des moments de découverte inspirants en explorant nos trésors nationaux.

Pour votre information, je vous rappelle cette partie de notre mandat:

Au nom de la population canadienne, nous protégeons et mettons en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorisons chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Notre vision, formulée il y a environ cinq ans et toujours d'actualité, s'exprime ainsi:

Les trésors historiques et naturels du Canada occuperont une place de choix au cœur de la vie des Canadiens, perpétuant ainsi un attachement profond à l'essence même du Canada.

Nous avons eu la chance en 2010 de célébrer un événement national important, le 125^e anniversaire du premier parc national du Canada, celui de Banff, qui fut aussi le troisième parc national au monde.

L'année dernière, nous avons aussi pu célébrer le centenaire de Parcs Canada, ou de la Direction des parcs du Dominion, comme

l'organisme s'appelait lors de sa création en 1911. Il s'agissait du premier service de parcs nationaux au monde. Ce fut le début d'une tradition en tant que chef de file mondial en conservation d'endroits naturels historiques significatifs pour l'ensemble du pays.

Pour Parcs Canada, la célébration du centenaire d'une première mondiale a été une occasion unique et incontournable d'obtenir une attention accrue. Le concept d'une célébration nationale de Parcs Canada a permis d'instaurer un effet multiplicateur qui permettrait, à moindre coût, de contribuer grandement à l'accomplissement de notre mandat et de notre vision.

Bien qu'il y ait eu à quelques occasions une confusion quant aux célébrations du centenaire qui ont suivi les célébrations du 125^e anniversaire, en général, l'attention obtenue lors des célébrations du 125^e anniversaire du premier parc national en 2010 a servi de plate-forme de lancement pour le centenaire de Parcs Canada. Je pense qu'il y a là une leçon à tirer pour nous en vue de la préparation du 150^e anniversaire du Canada.

Évidemment, l'approche du gouvernement du Canada en voie d'élaboration pour « la Route vers 2017 », soulignant les années anniversaires importantes d'ici aux célébrations du 150^e anniversaire de la Confédération, verra fort probablement les mêmes bénéfices. Les Canadiennes et les Canadiens seront de plus en plus sensibilisés et informés sur leur patrimoine collectif et sur les moments importants de leur histoire qui ont formé le Canada que nous connaissons aujourd'hui.

Dans le cadre de la stratégie du centenaire de Parcs Canada, nous pouvons partager certains des facteurs de ce succès dans l'espoir qu'ils contribueront au succès du 150^e anniversaire. Je pense que l'un des premiers éléments importants de ce succès a été l'élaboration de stratégies très claires et précises, et d'en avoir très peu.

Dans notre cas, il s'agissait de laisser un héritage composé d'améliorations durables, de maximiser les répercussions en obtenant la participation des partenaires, dans les médias, parmi nos intervenants du secteur privé ou du secteur public et, bien sûr, à l'échelle de l'administration fédérale, et, finalement, de stimuler l'ensemble de la population canadienne, y compris, évidemment, nos employés partout au pays.

L'année de notre centenaire touche maintenant à sa fin et il est évident que l'efficacité de ces stratégies a fait ses preuves, comme le prouve le degré d'attention et le degré de connexion avec les Canadiens, confirmés par diverses enquêtes indépendantes que nous avons effectuées. Il semblerait aussi que les stratégies pourraient être appliquées au 150^e anniversaire du Canada.

Le deuxième domaine dans lequel nous avons eu beaucoup de succès a été d'essayer d'harmoniser nos activités. Le premier volet a été un ensemble d'événements majeurs, de grands événements qui ont illustré les programmes et les services qu'offre Parcs Canada aux Canadiennes et aux Canadiens. Cela a porté nos messages directement à notre public prioritaire que sont les jeunes, les nouveaux citoyens et les habitants des villes.

Le deuxième a été de lancer des activités de diffusion et de sensibilisation à l'échelle nationale au moyen des médias traditionnels et nouveaux qui mettent l'accent sur la diffusion sélective au moyen de canaux multiples, que ce soit par le truchement des médias traditionnels, des nouveaux médias ou de médias en personne avec des coups publicitaires dans des domaines où il y avait déjà de grandes foules.

Finalement, nous avons eu des activités enrichies dans nos propres lieux afin d'attirer les visiteurs et de les pousser à revenir, en particulier ceux des publics prioritaires dont j'ai déjà parlé.

Grâce à ses stratégies et activités, nous avons pu obtenir des résultats significatifs malgré un budget modeste de seulement 3 millions de dollars, montant provenant de l'enveloppe budgétaire habituelle et qui a été alloué à cette fin.

Nous croyons qu'il y a eu quatre clés à notre succès. La première a été d'utiliser judicieusement des ressources et des activités déjà en place en reconfigurant des activités existantes selon des thèmes propres au centenaire enfin d'en augmenter la pertinence et les répercussions. Dans ce contexte, nous avons ainsi modifié notre stratégie de recrutement de jeunes au cours du centenaire, et avons formulé la première stratégie du « Meilleur emploi d'été au Canada », des Parcs nationaux. Nous avons aussi mis en relief différentes activités de différentes régions. Nos journées de Fundy ont ainsi revêtu un thème de centenaire important, le Festival du Canal Rideau a eu cette année un thème du centenaire important, et il y a eu évidemment d'autres éléments dans le reste du pays.

La deuxième a été le partenariat. Par exemple, nous avons constitué des partenariats avec des médias nouveaux et traditionnels tels que Rogers Communications, National Geographic, Canadian Geographic, GlassBOX Media, HLP productions et d'autres. Nous avons aussi constitué des partenariats avec le secteur du tourisme et des loisirs, avec des acteurs tels que VIA Rail, la Tour du CN, les Blue Jays de Toronto, et Hôtels Fairmont.

Nous avons constitué des partenariats avec des organisations non gouvernementales comme CPAWS, le Sentier Transcanadien, et beaucoup d'autres. Dans la famille fédérale, nous avons constitué des partenariats avec des groupes tels que la Commission de la capitale nationale, Postes Canada et la Monnaie royale canadienne. Finalement, nous avons travaillé avec les grands médias tels que le *Globe and Mail*, le *Toronto Star*, et CTV. De même, je pense qu'une des clés a été de travailler avec des artistes canadiens pendant que nous faisons tout cela, de Sam Roberts aux Skydiggers et à 13 des grands cinéastes indépendants du Canada.

Le troisième domaine d'où nous pouvons tirer certaines idées pour le 150^e anniversaire est de laisser un héritage en s'efforçant de formuler des activités et des éléments ayant une valeur durable. Pour vous donner quelques exemples, nous avons élaboré un programme

de signalisation extérieure qui nous permet d'utiliser des panneaux interchangeables que nous avons installés dans le cadre du programme du 125^e anniversaire des Parcs nationaux. La même série de panneaux installés pour le centenaire sera modifiée pour diffuser des messages sur la Guerre de 1812 et sur la Route vers 2017. Pour vous donner une idée, quelque 22 millions de Canadiens viennent dans nos endroits annuellement, ce qui place tout un nombre de globes oculaires en face de ces messages gouvernementaux importants.

● (0855)

Il y avait quelques autres éléments, comme veiller à offrir une expérience guidée aux familles. Dans le nouveau programme Xploreurs et le Programme d'initiation au camping, nous avons fait venir des Canadiens urbains et des nouveaux Canadiens pour leur apprendre le camping. Ce sera maintenant répété chaque année. Il y a aussi le renouveau de notre mascotte, Parka. Je pense que cela et la nouvelle chanson de feu de camp avec Sarah Harmer ont été deux éléments très réussis. Parka nous a vraiment montré la valeur d'une mascotte puisque c'est maintenant le visage reconnaissable de Parcs Canada.

Finalement, parmi les leçons apprises, nous avons appris à focaliser notre budget du centenaire essentiellement sur un petit nombre de grands événements où les gens allaient déjà. Nous avons ainsi réalisé des percées en niveaux de sensibilisation et d'impact. Nous avons pu gérer les charges de travail et les coûts et, en agissant en partenariat avec des événements ou festivals existants, nous avons évité que le gouvernement fédéral leur fasse une concurrence directe et fasse concurrence à d'autres festivals.

Alors que nous planifions notre prochaine participation aux commémorations de la Guerre de 1812 et à d'autres événements sur la Route de 2017, nous pensons que le succès de nos célébrations du centenaire offre d'importantes leçons pour guider nos activités futures, ainsi que les approches qui ont fonctionné pour nous durant cette époque. Nous croyons aussi que Parcs Canada peut aider parce que nous sommes exceptionnellement positionnés pour apporter aux Canadiens un meilleur sens de leurs lieux naturels et culturels, de leur identité et de leur intégration au Canada.

Alors que les plans du Canada pour notre 150^e anniversaire prennent forme, Parcs Canada fera le maximum pour ajouter aux bénéfices et pour ajouter nos bénéfices à l'expérience. Nos efforts et l'expertise de nos gens contribueront à cette occasion exceptionnelle.

Merci beaucoup.

● (0900)

Le président: Merci, monsieur Campbell.

Nous passons aux questions, avec des tours de sept minutes, et c'est M. Brown qui commence.

M. Gordon Brown (Leeds—Grenville, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci d'être ici, monsieur Campbell. Je suis très heureux de vous voir ici aujourd'hui parce que je représente une circonscription qui englobe probablement la plus forte concentration de ressources multiples de Parcs Canada. Nous avons bien sûr le Parc national des Îles-du-Saint-Laurent, qui est le premier parc national à l'est des Rocheuses et qui été créé en 1904. En outre, le Canal Rideau est la frontière nord de ma circonscription. Nous avons aussi Fort Wellington à Prescott, ainsi que le Moulin Old Stone à Delta. Fort Henry se trouve à Kingston, juste à l'extérieur de ma circonscription. Il y a beaucoup de ressources de Parcs Canada dans ma région et je me réjouis donc de votre présence aujourd'hui.

J'aimerais ajouter que j'ai déposé hier un projet de loi pour remplacer le nom du Parc national des Îles-du-Saint-Laurent par Parc national des Mille-Îles. Je vais prendre un instant pour en parler car je sais que nos autres membres sont ici. Il y a beaucoup de raisons pour faire cela, mais le Parc national des Îles-du-Saint-Laurent pourrait se situer n'importe où entre Kingston et Terre-Neuve, quasiment, d'un point de vue canadien, alors qu'il se trouve dans les Mille-Îles et qu'il devrait donc en porter le nom. Je suis sûr que vous êtes au courant, et je suis heureux que vous soyez ici pour parler du 150^e anniversaire du Canada et de la manière dont nous pouvons exploiter les actifs de Parcs Canada pour cette célébration de 2017.

En mars 2010, il y a eu une conférence ici même, à Ottawa, à ce sujet. Dans le rapport final, on recommande de revitaliser les espaces verts urbains et de consacrer de nouveaux parcs nationaux. J'aimerais savoir ce que vous en pensez.

M. Andrew Campbell: J'ai participé à cette conférence et je crois que ce serait un grand pas en avant. Si l'on examine les engagements pris dans le dernier Discours du Trône, par exemple, sur la création du parc national urbain, ou quasi urbain, de la Rouge, je pense que ce serait une excellente initiative pour cette célébration. Mais continuer à développer et à avoir de nouveaux parcs nationaux serait un merveilleux élément pour le 150^e.

M. Gordon Brown: A-t-on demandé dans le passé à Parcs Canada de participer à des initiatives de commémoration nationales comme le 150^e anniversaire du Canada? Pouvez-vous nous dire un peu ce qui s'est fait en 1967 pour le centenaire?

● (0905)

M. Andrew Campbell: En 1967, il y a eu une très grosse poussée des Parcs nationaux et des Sites historiques nationaux. En fait, c'est une période durant laquelle on a dressé des plans importants dans ces domaines.

Du point de vue des sites historiques nationaux, cela a vraiment stimulé l'idée de planification systématique, d'examen des lieux historiques du Canada, de leur quantification et de leur classement, en se demandant ensuite où l'on voulait tenir la commémoration de divers éléments du passé du Canada. Cela a vraiment été un moteur pour Parcs Canada dans cet élément. Ensuite, dans les Parcs nationaux, il y a eu à l'époque tout un mouvement pour concevoir le plan systématique des parcs nationaux, dans le cadre duquel les 34 zones écologiques du Canada ont été établies. Cela a vraiment lancé le mouvement de création de nouveaux parcs nationaux et de nouvelles zones écologiques.

Je suis fier de dire que nous avons aujourd'hui un espace d'aires protégées au Canada qui est aussi vaste que toute la superficie de l'Allemagne. Cela devrait être une source de fierté pour tous les Canadiens. Voilà l'une des choses que nous avons faites dans le passé pour les commémorations.

Évidemment, j'ai joué un grand rôle dans des éléments tels que la prochaine Guerre de 1812. Parcs Canada aura un rôle assez important. Si je fais une analogie avec le hockey en disant que notre centre est Patrimoine canadien, nous jouons à l'aile droite. Ce que nous offrons, ce sont des endroits magnifiques, de grands éléments d'histoire, et une grande interprétation de notre passé, et nous avons utilisé cela pour de nombreuses célébrations au cours des années.

M. Gordon Brown: Comme le savent les membres du comité, je ne rate jamais une occasion de promouvoir... Ce n'est peut-être pas quelque chose que nous devrions promouvoir mais le fait est que seulement trois de nos dix provinces exigent que les étudiants aient suivi un cours d'histoire pour obtenir leur diplôme du secondaire, ce

qui est tragique. Peut-être pourriez-vous nous dire comment nous pourrions exploiter les atouts de Parcs Canada pour bien faire comprendre aux Canadiens que 2017 sera une occasion exceptionnelle de célébrer l'histoire du pays et d'utiliser certains des atouts de Parcs Canada? Peut-être pourriez-vous nous dire comment vous verriez ces choses-là se faire?

M. Andrew Campbell: Nous avons vraiment mis l'accent sur les jeunes. Autant il est populaire de parler aujourd'hui d'un déficit de la nature, autant nous croyons avoir un déficit tout aussi troublant de l'histoire parmi nos jeunes, et peut-être même parmi tous les Canadiens.

L'une des choses que nous avons faites, et qui est très axée sur les jeunes, a été de prendre des choses comme le programme « Mon passeport Parcs », que nous avons lancé pour l'anniversaire du premier parc national du Canada. Ce programme permet à tous les élèves de 8^e et de 9^e année d'entrer gratuitement dans nos parcs.

Nous avons associé ça au programme Xplorateurs, dont j'ai parlé, afin que, lorsque les enfants et des jeunes de ce groupe d'âge viennent dans nos endroits, nous ayons des activités spécialement conçues pour eux. C'est un âge important, à notre avis, et nous avons fait un peu de recherches à ce sujet. Quand on commence à parler de jeunes de 13 ans et de 14 ans, on réalise que, quand ils ont 13 ans au Canada, c'est peut-être la dernière fois qu'ils auront des études sociales quelconques en programme obligatoire. Nous considérons que c'est un facteur important, pour que les jeunes puissent transférer cela à leurs parents.

En outre, pour la nouvelle citoyenneté, nous avons collaboré avec Citoyenneté et Immigration Canada pour inclure plus d'éléments d'histoire. En fait, l'un des grands éléments que nous avons réussi à faire a été de sortir beaucoup des cérémonies de citoyenneté des tribunaux pour les transférer dans des sites historiques nationaux. Il y a aujourd'hui des cérémonies de citoyenneté qui se tiennent dans tout le pays sur des sites historiques nationaux, ce qui permet aux nouveaux Canadiens d'établir un lien personnel et étroit avec notre histoire canadienne durant une expérience immersive quand ils obtiennent leur citoyenneté.

M. Gordon Brown: Merci.

Le président: Merci, monsieur Brown.

Monsieur Nantel.

● (0910)

[Français]

M. Pierre Nantel (Longueuil—Pierre-Boucher, NPD): Bonjour. Je vous remercie d'être parmi nous ce matin.

Je pense que Parcs Canada aura certainement un très grand rôle à jouer dans le cadre du 150^e anniversaire du Canada. Nous avons tous, dans l'histoire du Canada, des sujets, des moments qui nous inspirent et nous interpellent.

Je me souviens que mon collègue M. Calandra m'a dit un jour avoir lu dans un site d'archives sur le Web — je pense qu'il s'agissait soit de Radio-Canada soit de l'ONF — des détails sur la Voie maritime du Saint-Laurent. Une cession de terrains émanant de la Société immobilière du Canada va éventuellement avoir lieu relativement à la Pointe-de-Longueuil, qui est sous le pont Jacques-Cartier et qui est directement à l'entrée de la Voie maritime. C'est là où les bateaux quittent le fleuve pour entrer dans la Voie maritime.

Vous disiez plus tôt avoir participé à la conférence sur le 150^e anniversaire. Il a été suggéré que de nouveaux sites historiques soient établis. On a entendu parler maintes et maintes fois ici — et Dieu sait qu'on parle abondamment du 150^e anniversaire depuis le début de nos séances — de l'importance de l'implication des gens, de la nécessité que ça parte de la base.

Quel genre de consultations prévoyez-vous effectuer auprès de la population? Je sais que beaucoup de gens à Longueuil aimeraient que, dans le cadre du 150^e anniversaire du Canada, on imagine un parc commémoratif traitant de l'importance de la Voie maritime. À cet endroit, les berges du fleuve sont facilement accessibles, entre autres par le métro. En revanche, l'accès au parc de la Voie maritime est beaucoup plus restreint. Il est situé à Saint-Lambert, près des écluses. Pour le visiter, il faut vraiment le vouloir.

Croyez-vous que ce projet pourrait se réaliser? Comment doit-on consulter la population à ce sujet?

M. Andrew Campbell: J'ai oublié de mentionner ce point, mais la consultation auprès des Canadiens est en effet très importante pour ce qui est de l'établissement de nouveaux parcs ou de nouveaux lieux historiques. Parcs Canada considère qu'il est crucial de communiquer avec les populations urbaines. Il est cependant difficile de le faire parce qu'il y a beaucoup de bruit provenant des différents médias.

Nous utilisons maintenant de plus en plus les médias sociaux pour établir des communications avec les Canadiens et consulter ces derniers. Pour ce qui est de l'exemple que vous avez donné, il serait très important d'utiliser les divers types de consultation auxquels on a eu recours dans le passé. C'est assurément une orientation qu'a déjà prise Parcs Canada.

M. Pierre Nantel: Y a-t-il déjà des infrastructures, des systèmes Internet permettant la consultation auprès du public? Je parle ici d'un moyen par lequel les gens pourraient, par exemple, exprimer le souhait que ce type de parc soit créé ou, dans le cas des Longueuillois, demander que la bande de terrains qui sera libérée par la Société immobilière du Canada et qui pourra possiblement être revendue, soit attribuée à Parcs Canada pour servir de zone piétonne près du fleuve. Que doivent faire les gens pour exprimer ces désirs concrètement?

M. Andrew Campbell: Tous les Canadiens et Canadiennes peuvent demander à la Commission des lieux et monuments historiques du Canada de donner à un site le statut de lieu historique national du Canada.

En plus du 150^e anniversaire, il y a un événement très important dans l'histoire de Parcs Canada. Je parle ici du 100^e anniversaire des lieux historiques nationaux appartenant à l'histoire du Canada. Ça va avoir lieu en 2016. Ça pourrait être une occasion de revoir l'avenir de ce programme et d'inclure d'autres sites à la liste des lieux historiques.

• (0915)

M. Pierre Nantel: Lors de notre dernière rencontre, nous avons reçu les gens du Sentier transcanadien. Ce projet va certainement devenir l'un des plus beaux symboles commémoratifs des célébrations du 150^e anniversaire. Par contre, on ne peut s'empêcher d'être réaliste et de constater que leur démarche a débuté il y a 20 ans et que ça fera 25 ans lorsque le sentier sera terminé.

Pour ce qui est de la commémoration de lieux historiques ou de lieux qui semblent constituer un bon endroit pour un parc du 150^e anniversaire du Canada, il s'agit certainement d'un long processus. Si on vise l'été 2017, avant quelle date la décision devra-t-elle être prise? J'imagine que s'il s'agit de bâtir quelque chose, c'est

assez long, mais que s'il est question de poser quelques plaques signalétiques et du pavé uni, ça l'est moins.

M. Andrew Campbell: C'est vraiment difficile à dire. Si l'endroit est déjà un lieu historique, il devrait normalement faire l'objet d'une certaine protection. Dans les autres cas, c'est plus long parce qu'il faut attendre que la Commission des lieux et monuments historiques du Canada accorde à l'endroit le statut de lieu historique, que celui-ci soit protégé et, dans certains cas, qu'on mette sur pied le programme d'interprétation.

Les partenariats sont une formule de plus en plus intéressante. Les gens du Sentier transcanadien, par exemple, sont parmi nos partenaires importants. Nous élaborons ensemble l'interprétation de divers sentiers. Il en va de même, dans la famille fédérale, pour la Commission de la capitale nationale. Dans le cas de plusieurs sites au Canada, la conception de l'interprétation se fait conjointement.

Le président: Merci, monsieur Nantel.

[Traduction]

Monsieur Simms.

M. Scott Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor, Lib.): Monsieur Campbell, ma circonscription englobe le magnifique Parc national du Canada Terra-Nova. Pourriez-vous communiquer aux dirigeants supérieurs nationaux que nous avons désespérément besoin d'une réunion pour parler de nos routes et aussi de la piste de motoneige et d'une voie d'accès pour les motoneiges?

Le président: Bien.

Y a-t-il quelqu'un d'autre?

Monsieur Young.

M. Terence Young (Oakville, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci d'être ici aujourd'hui. C'est excellent d'entendre dire que plus de gens vont dans nos parcs nationaux.

Je voudrais parler non seulement du programme d'initiation au camping mais aussi des autres idées que vous avez. Pour la première fois dans notre histoire, nous allons avoir un nouveau parc national très proche de Toronto. Ce qui me plaît le plus, c'est que cela signifie que tout le monde dans la région métropolitaine, y compris le monde de ma circonscription d'Oakville, pourra prendre sa voiture ou prendre l'autobus en fin de semaine pour se rendre dans un parc national à moins d'une heure de Toronto, à condition qu'il n'y ait pas d'accidents sur la 401.

Où en est-on à ce sujet? En outre, que pourriez-vous faire, en vue de 2017, pour amener un parc national à ces gens qui n'en ont peut-être jamais vu dans leur vie? Je pense aux jeunes et aussi aux nouveaux Canadiens.

M. Andrew Campbell: Par un heureux hasard, le ministre Kent se trouvait le mois dernier à Toronto pour lancer le processus de consultation sur le parc national urbain de la vallée de la Rouge. Nous avons reçu beaucoup d'idées. Nous avons commencé avec un petit groupe de gens qui se sont terriblement dévoués à la vallée de la Rouge pendant les 20 ou 25 dernières années. Tous les niveaux de gouvernement, je tiens à le dire, et tous les partis aussi, y ont participé, ce qui a produit certaines idées fantastiques.

Comme vous l'avez dit, c'est un grand parc de par sa proximité d'une population de 10 à 12 millions de personnes, pourrais-je dire. Nous l'envisageons vraiment comme une excellente occasion de donner aux Canadiens de la région la chance d'explorer pas seulement la vallée de la Rouge mais aussi tout le Canada.

Certains des concepts sortant de là comprennent comment nous pouvons avoir un centre dans ce parc portant sur notre pays en entier, d'une côte à l'autre, avec tous les trésors nationaux et toutes les choses que les gens peuvent faire en plein air, en amenant tout cela comme véritable point focal au sens du Canada. Ce qui est discuté, c'est d'en faire un vrai parc du peuple, focalisé sur le peuple, et l'une de ces focalisations sur le peuple participe beaucoup de ce sens du Canada ou de l'essence même d'être canadien.

● (0920)

M. Terence Young: Ça semble excellent.

Je voulais vous parler aussi du programme d'initiation au camping car j'ai toujours considéré que savoir camper, savoir quoi acheter et tous les trucs de ce genre-là, c'était quelque chose qu'on apprenait chez les Brownies, chez les scouts, chez les Pionniers, ou quelque chose comme ça, ou auprès de ses parents, ou pas du tout. Je n'aurais jamais imaginé que beaucoup de nouveaux Canadiens vont chez Canadian Tire acheter tous ces trucs-là pour les mettre dans leur camionnette et emmener leur famille dans un parc. Il faut apprendre ça avec quelqu'un.

C'est un excellent concept et je voudrais savoir quel en est le taux de succès.

En même temps, je voudrais vous interroger sur un processus qu'on a utilisé à Expo 67, qui était très populaire et efficace. Il y avait un passeport. En arrivant sur un site, les gens le présentaient et le faisaient tamponner. Avez-vous jamais songé à faire la même chose pour nos parcs nationaux?

M. Andrew Campbell: Je réponds à la deuxième question d'abord.

Nous avons eu un programme de passeport dans les années 1970 et 1980, qui avait beaucoup de succès. Ce programme Xplorateurs que nous avons mis sur pied vous donne un livret pour vous guider dans chacun de nos parcs et de nos sites et, comme jeune, vous pouvez explorer. Ce qui est bien, c'est qu'à la fin de la journée, quand vous arrivez avec votre livret Xplorateurs et que vous avez fait certaines des activités qui s'y trouvent, nous vous remettons un médaillon commémoratif du parc.

Les gens font maintenant collection de ces médaillons commémoratifs. La première année, nous avons eu une superbe photo d'une fille d'une douzaine d'années qui avait ses 10 ou 11 médaillons autour du cou et qui disait qu'elle avait hâte d'en avoir plus. De ce point de vue, ça a été très réussi dans ce type d'engagement.

Le programme d'initiation au camping a aussi connu beaucoup de succès. La première année, nous avons réalisé un projet pilote à la citadelle de Halifax. Nous avions une centaine de familles, surtout des nouveaux Canadiens, pendant une demi-journée. Nous aurions probablement dû l'organiser pour plus de 100 Canadiens et nous avons donc décidé de recommencer l'année suivante. Nous l'avons alors organisé dans 15 sites historiques nationaux. Étant donné leur caractère urbain, les sites historiques nationaux sont souvent plus proches des centres urbains. Nous l'avons organisé avec beaucoup de groupes d'aide aux immigrants. À Calgary, par exemple, le centre catholique d'aide aux immigrants a fait venir les 100 familles participantes.

Nous apprenons aux gens à vivre en plein air. Nous avons organisé un camp où des gens de Hamilton, de Toronto et d'Oakville — des nouveaux Canadiens et d'autres — sont venus en autobus à Fort George pour la fin de semaine. L'une de ces familles nous a écrit ensuite qu'elle a acheté une caravane de camping plus tard cet été-là pour aller faire du camping au Cap Breton. Elle nous a dit que cela deviendrait sa tradition familiale pour les prochaines années.

C'est une activité qui donne donc des résultats car les gens en retirent le sentiment qu'ils ont le moyen de voir le pays.

Je suis sûr, monsieur Moore, qu'ils ont dû s'arrêter à Fundy en route et qu'ils ont visité d'autres endroits en chemin.

M. Terence Young: Merci.

Me reste-t-il du temps, monsieur le président?

Le président: Il vous reste 30 secondes.

M. Terence Young: Il y a deux étés, mon fils, Hart, qui a 23 ans, a trouvé un emploi de guide touristique au Lac Malgine. On lui a appris à piloter une embarcation et il a passé tout l'été dans cette région, l'une des plus belles du Canada, et je pense que ça l'a changé. Je pense qu'il s'est senti plus canadien. Je pense qu'il s'est senti plus en harmonie avec notre environnement et notre territoire.

J'aimerais que plus de jeunes tirent parti de ce genre d'occasions. Avez-vous des idées ou des programmes pour aider nos jeunes qui sortent de l'école secondaire à devenir des explorateurs — et je sais que Xplorateurs est le titre d'un programme — pour visiter nos parcs nationaux, surtout ceux des Rocheuses?

● (0925)

M. Andrew Campbell: C'est une excellente question, monsieur Young. Merci beaucoup.

Chaque année, Parcs Canada engage près de 1 200 étudiants qui constituent un élément important de notre effectif à l'échelle du pays. Nous faisons cependant encore plus. Nous avons mis sur pied un programme intitulé « Le meilleur emploi d'été au Canada ! », dont les participants ont pour fonction essentielle d'explorer un parc. Nous nous répartissons en unités locales chargées de couvrir un parc et, normalement, quelques sites historiques qui en font partie. Ces jeunes vont partager leur expérience par notre canal de médias sociaux. Il y a un an, ils ont produit une centaine de vidéos de YouTube pour encourager d'autres jeunes comme eux à faire la même expérience, à venir travailler, vivre et passer des vacances dans ces régions. Ce programme a énormément de succès.

Lorsque le duc et la duchesse de Cambridge sont venus, l'an dernier, l'une des conséquences de leur séjour a été l'établissement du programme des jeunes ambassadeurs de Parcs Canada. De jeunes ambassadeurs feront la promotion de ces trésors naturels et culturels auprès des jeunes du Canada, en qualité d'ambassadeurs du duc et de la duchesse. Nous essayons donc d'encourager ces choses par les médias sociaux et par d'autres formules, et nous avons aussi des ambassadeurs qui peuvent faire ça en notre nom.

Merci beaucoup.

Le président: Merci, monsieur Young.

Madame Boutin-Sweet.

[Français]

Mme Marjolaine Boutin-Sweet (Hochelaga, NPD): Bonjour. Merci beaucoup d'être ici.

Je vais continuer sur le sujet de l'éducation. Ça semble populaire aujourd'hui. Il y a quelques semaines, je suis allée visiter une école primaire. Dans ma circonscription, Hochelaga, ni les écoles ni les familles sont très riches. J'ai donc demandé à l'enseignante ce que le gouvernement fédéral pouvait faire pour les aider. Elle m'a répondu que certaines institutions fédérales pourraient être ouvertes aux écoles locales et leur offrir des visites gratuites.

Vous m'avez mis la puce à l'oreille tout à l'heure, lorsque vous parliez de groupes de 8^e année, je crois, qui allaient visiter des institutions.

M. Andrew Campbell: Mon laissez-passer de Parcs Canada.

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: Pardon?

M. Andrew Campbell: C'est un programme qui s'appelle Mon laissez-passer de Parcs Canada.

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: Je me demandais s'il serait possible de proposer l'idée semblable d'offrir des visites gratuites aux écoles locales pour le 150^e anniversaire.

Au cours de ce même après-midi, je suis allée visiter la Régie des installations olympiques, et j'ai demandé au directeur si on offrait aux écoles locales des activités gratuites. Il m'a répondu qu'il n'avait pas l'argent pour le faire. Or, si je ne me trompe pas, c'est Parcs Canada qui administre le Biodôme, n'est-ce pas?

M. Andrew Campbell: Oui.

Il n'est pas si facile d'offrir l'admission gratuite à cause de différents facteurs. Ce n'est pas directement à cause du gouvernement fédéral. Je vous donne l'exemple d'une école très près d'ici, fréquentée par des étudiants du quartier Vanier. Ce quartier n'est pas vraiment un quartier riche. Le directeur de cette école m'a dit qu'il y avait trois facteurs à prendre en considération, l'un étant le coût de la visite à Parcs Canada. De temps en temps, nous pouvons offrir des visites gratuitement aux groupes scolaires qui le demandent. Toutefois, deux autres facteurs interviennent lorsque les étudiants doivent quitter le terrain de l'école. D'abord, il est nécessaire d'avoir une assurance supplémentaire pour la classe, ce qui coûte beaucoup d'argent. Ensuite, il y a le coût du transport entre l'école et le parc visité.

Nous sommes actuellement en train de créer un programme, avec le ministre Kent, en partenariat avec le secteur privé et les organisations non gouvernementales. Il s'agit d'un programme qui offrirait une journée gratuite aux classes. Le seul fait de donner une exemption des frais de visite à Parcs Canada n'est pas une solution complète à ce problème. Je pense qu'il s'agit d'une excellente initiative lancée par le ministre il y a quelques mois.

• (0930)

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: Je conviens du fait que le transport par autobus représente habituellement la majeure partie du coût d'une activité. Mais en ce qui a trait aux écoles locales où le transport par autobus n'est pas requis, pourrait-on penser à ce genre d'initiative locale, tout comme dans le cas du 150^e anniversaire, par exemple?

M. Andrew Campbell: Je pense que, pour un événement tel le 150^e anniversaire du Canada, cela pourrait représenter une partie de l'événement.

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: Avez-vous songé à d'autres projets pour la grande région de Montréal ou le Québec, en général?

M. Andrew Campbell: À Montréal, actuellement, une partie de notre objectif est d'avoir plus d'activités dans le secteur du canal de Lachine pour favoriser un meilleur sentiment d'appartenance au

Canada parmi les Montréalais. Nous avons beaucoup de terrain près du canal de Lachine et, évidemment, il y a beaucoup de gens qui l'utilisent pour leurs loisirs. Donc, c'est important pour nous de nous concentrer sur ce terrain pour créer une connexion entre la population de Montréal et le Canada en général.

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: Avez-vous déjà une idée de la façon que vous aimeriez...

Le président: Merci, madame Boutin-Sweet.

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: Merci.

[Traduction]

Le président: Ces cinq minutes passent très vite.

[Français]

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: Oui.

[Traduction]

Le président: Monsieur Calandra.

M. Paul Calandra (Oak Ridges—Markham, PCC): Merci beaucoup.

Vous avez parlé brièvement du parc de la Rouge et je veux en parler car cela touche évidemment ma circonscription. Beaucoup de gens parlent depuis longtemps de l'importance de l'environnement et veulent se faire les promoteurs de la préservation et de la protection de nos atouts et de nos sites patrimoniaux importants, mais l'histoire de cette région pour nos agriculteurs n'a pas été réjouissante. Ces mêmes personnes qui prononcent de belles paroles sur l'environnement ont eu un effet dévastateur sur les agriculteurs de classe 1.

En effet, cette région comprend surtout des terres agricoles de classe 1, et l'administration actuelle dans cette région a retiré dans le passé près de 50 p. 100 de ces terres agricoles pour les reboiser, souvent sans consulter les agriculteurs, et je suis donc heureux que Parcs Canada joue un rôle de leadership quant à la manière dont nous créerons le parc de la Rouge.

C'était plus un commentaire qu'une question car les agriculteurs que je représente, avec leurs centaines d'acres de terres agricoles de classe 1 — qui font partie des meilleures terres agricoles de tout le sud de l'Ontario —, ne vont certainement pas laisser créer un parc qui ne protégera pas leurs terres de classe 1. Je sais cependant que nous allons collaborer très étroitement dans les mois à venir pour assurer la protection de ces terres agricoles de classe 1 dans le contexte d'un parc de la Rouge.

Je veux parler aussi des sites historiques nationaux pour voir comment nous pouvons les promouvoir dans le contexte du 150^e anniversaire du Canada. Au sujet des sites historiques nationaux, pouvez-vous me dire si vous êtes en contact avec les musées locaux de ma région? Sinon, pourriez-vous l'être? Pouvons-nous faire mieux en prévision du 150^e anniversaire du Canada? Même dans de petites régions, comme celle d'où je viens, Stouffville, au nord de Toronto, où nous avons un certain nombre de sites historiques nationaux à proximité... Comment pouvons-nous mieux faire savoir aux gens ce que représente un tel site? Comment les amener à le visiter? Vous savez, il ne faut pas aller très loin pour profiter de l'un de ces sites mais, malheureusement, bien des gens n'en sont pas conscients.

M. Andrew Campbell: Ce sont là d'excellentes questions, et d'excellentes remarques sur la Rouge.

J'aimerais dire un mot sur la Rouge et la collectivité agricole. Nous avons déjà rencontré bon nombre des familles locales, avec la collaboration de la fédération de l'agriculture de York, de la fédération de l'agriculture de Durham, et de la fédération de l'agriculture de l'Ontario. Je pense que nous aurons une offre interprétative exceptionnelle dans le monde agricole. Nous pourrions montrer aux gens un peu de l'histoire et de l'état actuel de l'agriculture canadienne. Ce sont des gens fantastiques avec qui nous avons travaillé. Je pense que nous sommes dans de bonnes mains. Il y a depuis longtemps une agriculture durable dans cette région et nous pourrions le démontrer aux Canadiens. Nous aurons aussi un peu de sécurité alimentaire dans Toronto et autour, ce qui est un élément important pour toute notre durabilité. Je commencerai donc avec ça.

À l'heure actuelle, nous sommes membres de ce qu'on appelle la famille des sites historiques nationaux, qui englobe souvent de petits musées des provinces. Nous dispensons beaucoup d'aide, du point de vue de la gestion des collections, et à beaucoup de ces petits sites historiques nationaux et de ces petits musées. Nous avons des normes de gestion des collections que beaucoup utilisent. Nous avons des normes pour la protection de leurs sites, ce qui leur évite d'avoir à acheter les mêmes services d'architecture et de génie. Nous leur avons essentiellement donné un plan directeur leur indiquant comment faire. Nous sommes donc actifs dans cette collectivité dans tout le pays.

Je pense que votre dernière remarque concernait le simple fait de profiter de ces sites. C'est ce que nous essayons de promouvoir dans les sites historiques nationaux. Nous avons effectué une recherche sur les raisons pour lesquelles les gens ne vont pas dans les parcs et les sites historiques nationaux, et nous avons appris avec étonnement que beaucoup pensent ne pas avoir les compétences ou les connaissances nécessaires pour venir sur un site historique national. Nous pensons obtenir ce genre de réaction du côté des parcs nationaux, mais beaucoup de Canadiens pensent qu'ils ont besoin d'avoir certaines connaissances préalables pour venir sur un site historique national.

Je pense que nous allons devoir commencer à mettre l'accent sur le plaisir que les gens peuvent en retirer. Nous avons fait quelques projets pilotes dans ce domaine, par exemple à Fort Rodd Hill. Nous avons porté le nombre de visites de 40 000 à près de 70 000 en un an en proposant des choses plus agréables. Ils ont maintenant des choses comme un demi-marathon historique durant lequel ils font une course autour du fort et participent ensuite à un programme d'interprétation. Nous organisons maintenant des noces historiques là-bas, ainsi que d'autres choses qui ramènent cet élément de plaisir à l'avant-plan.

On peut apprendre et s'amuser en même temps. Je pense que cela a été une leçon importante pour nous, c'est-à-dire que les gens pensent que la corde en velours les empêche d'avancer. Entrer sur les lieux et participer à des activités de détente est un élément extrêmement important pour rendre nos sites historiques nationaux plus pertinents aux yeux des Canadiens.

● (0935)

Le président: Merci, monsieur Calandra.

Voulez-vous poser une question, monsieur Benskin?

M. Tyrone Benskin (Jeanne-Le Ber, NPD): Il y a deux choses. Nous tous ici parlons des choses qui sont liées à nos circonscriptions. Le canal Lachine traverse ma circonscription de Jeanne-Le Ber, au sud-ouest de Montréal. La population tient beaucoup à le protéger et à le garder accessible car elle l'utilise beaucoup.

On a beaucoup discuté des écoles, de la façon d'entrer en contact avec elles. J'aimerais aller un peu plus loin et vous demander si vous avez des initiatives de liaison avec les programmes de jeunes. Il y a un certain nombre de programmes dans ma circonscription. Beaucoup de jeunes n'ont jamais mis les pieds en dehors de leur quartier, en dehors de Verdun ou de Pointe-Saint-Charles, mais il y a un programme qui les incite à faire cet effort.

Je n'arrive cependant pas à en retrouver le nom. C'est un centre pour les jeunes, dont l'activité tourne autour de la pêche à la mouche. Au troisième étage, il y a des tables où les jeunes peuvent fabriquer leurs propres mouches. Ce sont des jeunes qui, auparavant, n'étaient jamais sortis de leur quartier. Ils recueillent de l'argent eux-mêmes en vendant des choses. Ils fabriquent des mouches qu'ils vendent afin d'obtenir un peu d'argent pour aller dans les différents parcs. Ils ne vont pas à l'hôtel, ils font du camping. Ils ont une entente avec La coopérative de plein air, qui leur fournit les cuissardes et tout le matériel dont ils ont besoin. Je me demande si Parcs Canada fait quelque chose pour collaborer avec les responsables de ce genre de programmes afin de donner aux jeunes l'accès aux parcs du Canada.

● (0940)

M. Andrew Campbell: C'est une excellente question.

C'est une approche dont nous sommes en fait très fiers, et c'est un aspect très important de l'action du ministre Kent auprès des jeunes. Je dois dire aussi que cela procède totalement de la manière dont Parcs Canada envisage son rôle auprès des jeunes. Nous rencontrons un grand nombre de groupes dans tout le pays, et il y en a quelques-uns avec lesquels nous essayons de voir si... Il y a beaucoup de groupes de jeunes et beaucoup d'organismes sociaux qui oeuvrent avec les jeunes.

Certaines des choses que nous avons faites commencent à porter fruit. À Montréal, à Vancouver et au centre-ville de Toronto, il y a un projet de partenariat avec Bienenstock Natural Playgrounds, dans le cadre duquel nous travaillons avec des gens qui aménagent des espaces verts dans certains des parcs urbains. Ils transforment certains carrés bétonnés en quelque chose qui paraît relativement naturel.

Nous travaillons avec eux pour recréer des thèmes de parcs nationaux afin que ces parcs nationaux aient une connexion immédiate avec les collectivités locales. Par exemple, au parc Moss, à Toronto, nous allons emmener le groupe de jeunes et leurs jeunes dirigeants à la Péninsule-Bruce où ils pourront voir les éléments qu'ils aiment. Nous leur donnerons cette expérience d'immersion; à leur retour, ils seront des ambassadeurs dans leurs collectivités respectives.

Nous travaillons à des programmes de cette nature. Nous travaillons avec d'autres fondations qui réalisent ce type de programmes. La Fondation Weston est l'un des grands partenaires avec qui nous travaillons, car elle finance un grand nombre de ce genre de programmes de plein air. Nous appuyons activement le programme « Faites connaissance » de Robert Bateman, qui agit en partenariat avec des groupes scolaires et des groupes communautaires. Il nous serait quasiment impossible de faire ce travail tout seuls. Le partenariat est vraiment la seule solution pour aller de l'avant à ce sujet.

Le président: Merci, monsieur Benskin.

Merci, monsieur Campbell, d'être venu nous expliquer la contribution de Parcs Canada à cette étude importante.

Je suspends la séance pendant quelques minutes avant d'entreprendre notre examen du budget supplémentaire des dépenses.

- (0940) _____ (Pause) _____
- (0945)

Le président: Nous reprenons nos travaux.

Nous accueillons maintenant l'honorable James Moore, ministre du Patrimoine canadien, pour l'examen du Budget supplémentaire des dépenses.

Merci de vous être joint à nous, monsieur le ministre. Nous avons hâte de vous écouter. Vous avez la parole.

L'hon. James Moore (ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles): Merci.

Merci, monsieur le président, merci, madame et messieurs les membres du comité.

[Français]

C'est un honneur d'être ici parmi vous pour discuter des priorités de notre gouvernement.

J'aimerais aussi souligner que votre étude sur le 150^e anniversaire du Canada est très importante pour le gouvernement. Comme vous le savez, on veut que cette commémoration touche toutes les régions par l'entremise des ses événements et de ses thèmes pancanadiens qui devraient impliquer toutes les régions du Canada. Votre étude à ce sujet est très importante. Je vous souhaite bonne chance dans l'étude de ce projet.

[Traduction]

Je suis ici aujourd'hui pour vous faire part de notre désir d'obtenir des fonds par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses (B) afin de mettre en oeuvre des activités prioritaires pour les Canadiens.

Aujourd'hui, je suis accompagné de M. Daniel Jean, sous-ministre du Patrimoine canadien, et de M. Robert Hertzog, directeur général de la Gestion financière.

Dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses (B) de 2011-2012, nous demandons au Parlement d'approuver un budget de 165,9 millions de dollars comprenant 8 millions de dollars en dépenses opérationnelles et 157,9 millions de dollars en subventions et contributions. Les fonds serviront à financer des programmes dans plusieurs secteurs de la société canadienne.

Monsieur le président, j'aimerais passer en revue quelques activités clés qui seraient financées avec le Budget supplémentaire des dépenses (B) dont nous sollicitons l'approbation par le Parlement.

J'ai déjà annoncé le projet de notre gouvernement de célébrer le 200^e anniversaire de la Guerre de 1812, une guerre qui a joué un rôle déterminant dans l'histoire du Canada, entre autres, en ouvrant la voie à la Confédération canadienne. Le budget de 4,8 millions de dollars réservé à cette fin nous permettra de financer les cérémonies et des projets de commémoration que nous avons prévus ainsi que des activités communautaires partout au pays.

Au cours des trois prochaines années, notre gouvernement investira des sommes considérables afin de sensibiliser davantage les Canadiens à ce grand moment de notre histoire. Les fonds serviront à une campagne nationale de sensibilisation, dont un documentaire national et une exposition itinérante. Nous désignerons également le mois d'octobre comme mois officiel de la commémoration de la Guerre de 1812.

Nous prévoyons financer plus d'une centaine d'activités, de festivals et de reconstitutions historiques dans des collectivités partout au pays. Nous investirons dans l'amélioration de nos programmes et des principaux lieux historiques nationaux de la

Guerre de 1812. Un monument permanent commémorant la Guerre de 1812 sera érigé à Ottawa et nous rendrons hommage aux régiments des Forces canadiennes durant les cérémonies commémoratives.

Dans le cadre du Programme d'accueil de Sport Canada, nous prévoyons une augmentation du budget de 13,4 millions de dollars. Cette somme fait partie de l'engagement du gouvernement du Canada d'appuyer des projets d'immobilisations en vue des Jeux panaméricains et parapanaméricains à Toronto en 2015. Alors que les Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2011 sont terminés et que nos talentueux athlètes ont récolté 182 médailles pour le Canada, notre attention se tourne désormais vers Toronto qui accueillera ces Jeux en 2015. À titre de fier partenaire des Jeux, le gouvernement y investira jusqu'à 500 millions de dollars par l'entremise du Programme d'accueil de Sport Canada. Le Canada est une grande nation sportive et nous sommes déterminés à faire en sorte que nos athlètes puissent affronter les meilleurs athlètes au monde.

Le Programme d'accueil de Sport Canada permet d'octroyer des fonds aux collectivités et aux organismes nationaux de sport afin de les aider à organiser des rencontres sportives d'envergure internationale. Ces rencontres permettent à nos athlètes de concourir en sol canadien, suscitent d'innombrables retombées pour les collectivités d'accueil et font la promotion du Canada sur la scène mondiale.

Dans ce budget supplémentaire, nous demandons également une somme de 100 millions de dollars pour le Fonds des médias du Canada qui nous permettra de continuer à diffuser des productions canadiennes à la télévision et sur les autres plates-formes. Comme vous le savez, le Fonds des médias du Canada, qui regroupe les investissements des secteurs public et privé, permet de donner aux Canadiens accès à du contenu canadien à la télévision et sur d'autres plates-formes numériques.

L'appui accordé par le gouvernement du Canada aux productions canadiennes exerce un effet de levier non négligeable. Les 134 millions de dollars que nous avons investis dans le Fonds des médias du Canada ont entraîné l'investissement de 200 millions de dollars dans les productions. Quelque 7 000 personnes travaillent à ces productions qui représentent environ 600 heures d'émissions sur les diverses plates-formes. En 2010-2011, le Fonds des médias du Canada, qui regroupe les investissements des secteurs privé et public, a permis la production de plus de 2 400 heures d'émissions canadiennes d'une valeur totale de 337 millions de dollars.

La somme supplémentaire de 15 millions de dollars destinée au Fonds du Canada pour les périodiques servira à soutenir et à encourager la publication de magazines et de journaux non quotidiens au Canada et à faire en sorte que les Canadiens y aient accès.

• (0950)

[Français]

L'un des exemples de réussite de ce fonds est le Projet de marketing en kiosque que nous avons financé l'an dernier. L'organisme Magazines Canada s'est associé à divers détaillants et regroupements de magazines régionaux des quatre coins du pays pour mettre en valeur le grand choix de magazines canadiens en français et en anglais qui sont en vente dans les grands kiosques à journaux et dans les kiosques indépendants. Ce service offre un abonnement gratuit à la version numérique d'un magazine à l'achat d'un exemplaire d'un magazine participant. Ce service a permis d'augmenter les ventes de magazines à l'unité, en plus de mieux faire connaître les magazines canadiens à petit ou à moyen tirage auprès des grands détaillants.

Enfin, nous proposons de transférer la somme de 127 000 \$ au Conseil des Arts du Canada, et celle de 150 000 \$ au Centre national des Arts, pour soutenir, entre autres, le théâtre d'expression française au Canada.

Monsieur le président, si nous demandons ces montants, c'est que je crois que nous avons démontré que nous savons faire une saine gestion des fonds publics. Malgré les compressions budgétaires, nous avons réussi à faire beaucoup de choses, et nous continuerons de gérer prudemment notre budget.

Depuis que je suis arrivé à Patrimoine canadien, le ministère a entrepris un examen afin de moderniser nos activités et de trouver des solutions innovatrices à nos difficultés financières, dans le but de mieux servir les Canadiens. Nous avons réalisé des compressions, tout en minimisant l'incidence sur les services et les programmes offerts aux Canadiens. Nous avons réduit les dépenses opérationnelles de 25 p. 100 depuis l'année 2009-2010, et éliminé 445 postes à temps plein. De cela résulte plus d'argent allant directement aux artistes et aux créateurs, et moins d'argent dépensé dans la bureaucratie ici, à Ottawa. C'est une bonne nouvelle pour la communauté culturelle. Mon ministère est plus petit, mais nos investissements dans la culture ont augmenté grâce à ces efforts.

Au cours de la récession, nous avons été le seul pays membre du G8 à avoir augmenté les montants réservés aux arts et à la culture, plutôt que de les avoir réduits ou maintenus. Nous savons que les arts et la culture jouent un rôle prépondérant dans la vie des Canadiens et dans l'édification des collectivités partout au pays. Nous savons que la culture et le patrimoine servent à édifier des collectivités plus dynamiques, tout en contribuant à notre croissance économique. La culture canadienne représente 46 milliards de dollars de notre produit intérieur brut. Le secteur culturel emploie près de 630 000 personnes. En d'autres mots, environ 4 p. 100 de tous les emplois canadiens dépendent de la culture.

Notre gouvernement a clairement démontré l'importance qu'il accorde aux arts, à la culture et à l'économie créative du Canada. Nous avons financé des célébrations, des spectacles, des activités communautaires et des festivals partout au pays, et nous avons renouvelé pour cinq ans nos programmes de financement, notamment ceux de la musique, des livres et des périodiques.

Dans nos efforts en vue de moderniser nos programmes de soutien à la culture, nous avons adopté l'ère numérique et nous récoltons maintenant les fruits de ce travail. À titre d'exemple, le volet expérimental du Fonds des médias du Canada constitue un partenariat innovateur des secteurs public et privé qui repousse les limites de l'interaction entre les médias et les Canadiens pour édifier une industrie culturelle plus forte et innovatrice. Par l'entremise de ce fonds, nous avons investi un million de dollars dans le développe-

ment d'une console de jeu nommée *Papo & Yo*. Créée par une société montréalaise indépendante, les films *Rezolution*, cette console devrait être en vente au début de 2012. Pourtant, elle a déjà été mise en candidature pour 20 prix industriels et en a remporté 6, dont 3 prix prestigieux décernés à l'exposition *Electronic Entertainment* de Los Angeles, en juin dernier. Ce n'est qu'un des nombreux exemples de succès.

Cette année, ce qui a été le plus marquant pour mon ministère a certainement été la tournée de *Leurs Altesses Royales le duc et la duchesse de Cambridge*. Cette tournée royale a connu un succès retentissant et a rapproché les Canadiens de toutes les régions du pays. Notre site Web, les vidéos affichées sur YouTube et les applications pour le iPhone et le BlackBerry constituent un parfait exemple de la façon dont la technologie numérique moderne permet, et va permettre aux Canadiens, particulièrement les jeunes, de participer aux activités d'envergure nationale.

• (0955)

Par ailleurs, nous avons commencé à planifier les célébrations du Jubilé de diamant de Sa Majesté la reine *Élisabeth II* qui aura lieu en 2012. À ce propos, j'ai déjà annoncé le programme de financement communautaire pour soutenir des célébrations en région ainsi que le lancement d'une application mobile qui informera les gens au sujet de ce moment historique pour notre pays. Nous dévoilerons bientôt notre programme de médailles commémoratives, un site Web et un programme de médias sociaux.

Cet anniversaire historique est l'un des nombreux anniversaires que nous célébrerons sur la voie du 150^e anniversaire du Canada en 2017.

[Traduction]

Tel que je l'ai mentionné durant la dernière comparution, nous avons entamé la planification et la préparation des célébrations de cet épisode marquant l'histoire de notre pays ainsi que des nombreux autres anniversaires qui le précéderont. Je continue à m'intéresser à votre étude qui sera partie intégrante de l'élaboration de nos plans pour cette célébration monumentale.

Étant donné que nous accordons une grande valeur à notre patrimoine et que nous voulons le préserver pour les générations à venir, nous avons investi à nouveau plus de 400 000 \$ cette année pour financer l'achat de films et les activités de préservation de Bibliothèque et Archives Canada dans le cadre de la Politique canadienne du long métrage.

De plus, le Réseau canadien d'information sur le patrimoine a investi près de 1,8 million de dollars pour afficher de nouvelles expositions numériques en ligne provenant des musées de toutes les tailles et disciplines. Conséquemment, 51 nouvelles expositions viendront s'ajouter au Musée virtuel du Canada.

Dans le domaine des langues officielles, nous avons conclu des ententes avec quatre provinces pour soutenir la production et la présentation d'oeuvres culturelles en français.

Au cours des dernières années, nos investissements dans l'éducation ont permis d'établir des espaces communautaires dans 33 écoles, 40 nouvelles écoles communautaires et 14 centres d'apprentissage communautaires. De plus, nous avons constaté une augmentation de 10 p. 100 des inscriptions aux programmes d'immersion.

Je suis fier d'affirmer que par l'entremise du programme Incitatifs aux fonds de dotation qui exerce un effet de levier sur les contributions que les donateurs privés remettent aux fonds de dotation des organismes artistiques, notre gouvernement, depuis 2006, a versé plus de 78 millions de dollars aux divers fonds de dotation admissibles tandis que le secteur privé y versait 120 millions de dollars, pour un total de 198 millions de dollars dans les organismes culturels et artistiques du Canada.

Dans le cadre du Fonds du Canada pour les espaces culturels, nous avons financé 609 projets d'infrastructures culturelles dans 239 collectivités de partout au Canada, ce qui représente un investissement total de 199,4 millions de dollars.

Le Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts nous permet de soutenir 39 écoles nationales qui offrent une formation artistique de haut niveau aux artistes canadiens les plus prometteurs, et ce, dans divers domaines, dont le ballet, la danse contemporaine, le théâtre et la musique. Notre investissement annuel dans la formation artistique atteint 22,7 millions de dollars.

Je pense que mon ministère peut être très fier des nombreuses réalisations de la dernière année. L'approbation du budget nous permettra de poursuivre nos efforts sur plusieurs fronts et de démontrer notre engagement indéfectible envers les arts, la culture, le sport, l'histoire et le patrimoine du Canada.

Je collaborerai avec plaisir avec vous pour assurer la réussite de ces projets, et je répondrai maintenant avec plaisir à vos questions.

• (1000)

Le président: Merci, monsieur le ministre, et merci de cet exposé.

Nous passons maintenant aux questions.

C'est M. Young qui commence.

M. Terence Young: Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur le ministre, de votre présence aujourd'hui et de votre exposé.

Vous avez parlé du plan de célébration du bicentenaire de la Guerre de 1812 et des 4,8 millions de dollars de fonds supplémentaires qui ont été mis de côté, notamment pour sensibiliser les Canadiens à l'événement. On nous a dit il y a quelques instants que, dans 7 des 10 provinces, les étudiants du secondaire n'ont pas besoin de suivre un cours d'histoire pour obtenir leur diplôme.

Peut-être pourriez-vous expliquer pourquoi il est important que les Canadiens, surtout les jeunes, soient informés sur cet événement historique important?

L'hon. James Moore: Il n'y a pas eu beaucoup d'événements importants à caractère pancanadien avant la Confédération. Dans plusieurs autres pays, notamment aux États-Unis, il y a beaucoup d'événements qui sont constamment célébrés. Les jeunes américains se les font rappeler constamment. C'est la même chose dans d'autres pays. Au Canada, nous n'avons pas beaucoup d'événements de cette importance.

Sans la Guerre de 1812, le fait français en Amérique du Nord n'aurait pas été protégé. Sans la Guerre de 1812, les Canadiens autochtones auraient subi le même sort que les Indiens d'Amérique. Sans la Guerre de 1812, l'intégrité territoriale du Canada n'aurait pas été définie par rapport aux États-Unis. Sans la Guerre de 1812, vous n'auriez pas l'expression de l'identité canadienne qui a jeté les bases de la Confédération de 1867, après les conférences de Québec et de Charlottetown.

C'est donc le début du début du plus grand pays au monde. C'est très important.

M. Terence Young: Vous avez dit aussi que le gouvernement financera plus de 100 événements locaux, festivals et reconstitutions dans le pays. Ces événements seront-ils organisés par les autorités ou espérons-nous encourager les particuliers ou les groupes à en prendre la tête? Dans le deuxième cas, quelle serait la meilleure manière pour les particuliers de participer ou de demander des fonds?

L'hon. James Moore: Permettez-moi d'abord d'ajouter que d'aucuns ont affirmé, dans la presse, que le gouvernement dépense tout cet argent au sujet de la Guerre de 1812 alors que nous avons d'autres besoins. Or, tout l'argent que nous consacrons à la commémoration de la Guerre de 1812 provient des fonds existants du gouvernement du Canada.

Qu'il s'agisse du Fonds du Canada pour la présentation des arts, du programme de Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine, ou du Fonds du Canada pour les espaces culturels, nous avons pris des fonds existants et nous avons évalué d'où viendrait la demande des organisations locales du pays. Nous avons un chiffre que nous pensions proportionnel au nombre de demandes.

Ensuite, bien sûr, on trie les demandes et on évalue combien sont vraiment fondamentales pour commémorer la Guerre de 1812. On essaie ensuite de répartir l'argent en fonction des besoins pour les infrastructures matérielles, la reconstitution d'événements, les initiatives éducatives, etc. On trouve un chiffre global et on doit ensuite le répartir.

Nous avons pris les programmes existants du gouvernement du Canada et avons mis de côté une certaine somme dans chacun d'entre eux en vue des futures demandes de financement concernant la Guerre de 1812. Nous ne demandons pas de crédits supplémentaires à ce sujet, alors que nous en demandons pour d'autres choses. Nous avons mis de côté une partie des crédits existants afin de répondre à la demande.

Les organisations locales qui demandent des fonds pour la Guerre de 1812 sont invitées à s'adresser à leurs députés, à moi-même, directement, ou au ministère. Les fonds sont réservés dans chacune de ces enveloppes budgétaires.

Je ne cesse d'ailleurs de le répéter aux organisations qui sont peut-être ici, qui ont peut-être leurs représentants ici ou qui prêtent peut-être attention à cette conversation: adressez-vous au ministère du Patrimoine canadien. Contactez-nous avant de demander des fonds. Et cela ne vaut pas que pour 1812. Contactez le ministère avant de demander des fonds, ce qui vous permettra de concevoir votre activité, vos cérémonies de commémoration et vos plans en fonction des enveloppes de financement existantes du gouvernement du Canada afin que les choses puissent progresser harmonieusement. Ne préparez pas un événement en espérant que le gouvernement du Canada... Dans certains cas, la machine gouvernementale est aussi lente à faire tourner qu'un cuirassé. La chose à faire est de collaborer avec nous dès le départ de façon à concevoir l'événement d'une manière qui le rendra admissible à l'aide financière du gouvernement.

Si les gens envisagent des activités particulières pour la Guerre de 1812, je les invite à contacter le ministère du Patrimoine canadien. Ils pourront alors discuter avec un agent du ministère pour formuler leur demande le mieux possible.

M. Terence Young: Merci.

L'idée d'un monument permanent pour la Guerre de 1812 est extraordinaire. Pouvez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet? Où sera-t-il installé, qui en fera la conception, etc.?

L'hon. James Moore: Pas encore. Nous examinons deux possibilités, l'une sur la Colline du Parlement et l'autre, ailleurs. Je ne peux pas vous dire exactement où parce qu'il y a des répercussions financières pour les endroits auxquels nous songeons.

Nous voulons cependant que le monument soit très visible. Nous voulons qu'il soit sur la Colline. Nous voulons qu'il soit à distance de marche non seulement des députés et du personnel parlementaire mais aussi des touristes qui viennent sur la Colline du Parlement, essentiellement, ou qui participent à d'autres activités aux alentours. Il est important d'assurer un lien direct avec le Parlement, et c'est pourquoi nous examinons actuellement un emplacement sur la Colline parlementaire ou à très courte distance de celle-ci.

• (1005)

M. Terence Young: Merci.

Vous avez parlé de financements directs et indirects des arts et de la culture. Quelles autres mesures le gouvernement a-t-il prises — notamment Patrimoine canadien — pour s'assurer que les artistes et le milieu de la création dans son ensemble continuent de s'épanouir? Par exemple, comment vont nos exportations culturelles?

L'hon. James Moore: Nos exportations culturelles vont très bien. Je prononçais un discours à ce sujet l'autre jour. Les chiffres m'échappent pour le moment mais je sais que nos exportations ont augmenté, en particulier grâce à nos investissements dans le Conseil des arts. Comme vous le savez, nous avons accru de 20 p. 100 le financement du Conseil des arts. C'est 181 millions de dollars par an maintenant.

Il n'est pas sans importance de préciser que notre gouvernement est le seul du G8 à avoir décidé de ne pas réduire, de ne pas maintenir, mais plutôt d'accroître le financement des arts et la culture. À mon sens, le meilleur mécanisme pour que le gouvernement continue de financer la culture est le Conseil des arts, une société de la Couronne créée par le premier ministre Saint-Laurent et qui est totalement indépendante du gouvernement.

Comme l'a dit Sheila Fraser quand elle a examiné le Conseil des arts, si chaque ministère, organisme ou société d'État appliquait le même processus d'examen exhaustif par les pairs et d'évaluation minutieuse de ses dépenses, elle n'aurait plus rien à faire. Cet organisme fait montre d'intégrité dans la manière dont il utilise les deniers publics; de plus, il jouit d'une bonne réputation dans les communautés culturelles, qui estiment qu'il fait un travail fantastique en s'assurant que des fonds sont consacrés à des programmes et à des projets divers, ce qui comprend l'appui aux artistes dans leurs projets à l'étranger.

Comme vous le savez, et cela remonte à la campagne de 2008, notre gouvernement a aboli le Programme des routes commerciales, par exemple. C'était un programme de 7 millions de dollars. Le problème tenait à ce qu'il en coûtait 5 millions de dollars pour attribuer 2 millions de dollars de subventions. Ce n'est pas vraiment le genre de chose que nous recherchons dans un programme gouvernemental, ni ce que souhaitent les contribuables, et nous l'avons donc aboli. Nous n'avons cependant pas éliminé l'argent,

nous l'avons transféré au Conseil des arts. Si je me souviens bien, ce dernier gère 11 ou 12 programmes directement destinés à aider les artistes à conquérir d'autres marchés à l'étranger.

Nous continuons d'aider les artistes. La meilleure manière de le faire est d'agir par le Conseil des arts. Le gouvernement du Canada a tenté de le faire directement et notre taux de change était de 5 millions de dollars contre 2 millions, ce qui n'était pas vraiment le taux de change que nous recherchions.

Le président: Merci, monsieur Young.

Monsieur Benskin.

M. Tyrone Benskin: Merci.

Merci de votre travail et merci de votre comparution ici.

J'ai eu à traiter directement avec le Conseil des arts, et je conviens avec vous que c'est manifestement un programme modèle.

Je vais changer un peu de sujet pour demander des éclaircissements au sujet de Radio-Canada. Nous voyons annuellement l'ajustement de 60 millions de dollars dans le budget supplémentaire concernant Radio-Canada. Pourriez-vous en préciser l'objectif?

L'hon. James Moore: Certainement. Vous vous souvenez probablement que les libéraux, dans les années 1990, ont réduit le budget de Radio-Canada de 400 millions de dollars environ, ce qui avait évidemment suscité de vives protestations. La ministre du Patrimoine de l'époque, Sheila Copps, en réponse à ces vives réactions...

D'ailleurs, le comité parlementaire de l'époque s'était penché sur l'incidence de ces coupures budgétaires. Ce qui avait été conçu et mis en oeuvre pour la première fois en 2001... Veuillez m'excuser, c'était il y a 20 ans. La première année était 2001 — désolé — mais cela avait été conçu plus tôt. Ce qui avait été conçu et mis en oeuvre, c'était ce fonds de programmation de 60 millions de dollars pour Radio-Canada, et l'argent allait directement à la programmation. C'était cependant un programme de durée limitée. La somme devait être reconfirmée chaque année dans chaque budget.

Donc, ceux qui affirment que les 60 millions de dollars... N'oubliez pas que Radio-Canada reçoit 1,134 milliard de dollars par an. Certes, 60 millions de dollars, ce n'est pas une petite somme, c'est beaucoup d'argent mais, dans le contexte global de l'entreprise qu'est l'organisme de radiodiffusion public du Canada, les 60 millions de dollars et les projets que cela finance, peuvent être appuyés et financés au moyen du budget des services votés de Radio-Canada. Il y a donc une sorte de mythe, je pense, qui s'était établi autour de ce fonds de 60 millions de dollars, comme si c'était intouchable et qu'y toucher aurait un impact sur Radio-Canada.

Très souvent, comme vous le savez, lorsque Radio-Canada a comparu devant votre comité, on a envisagé de ne lui donner simplement un budget de services votés afin que la société n'ait pas à se demander chaque année si le gouvernement renouvellera ou non le fonds de 60 millions de dollars, qu'il s'agisse d'un gouvernement libéral ou d'un gouvernement conservateur, ce qui lui permettrait d'avoir un financement stable sur plusieurs années. C'est l'une des choses dont nous discutons actuellement avec Radio-Canada dans le but de déterminer ce qui correspondrait le mieux à l'intérêt des contribuables ainsi qu'à l'intérêt du radiodiffuseur public, du point de vue d'une enveloppe budgétaire stable de plusieurs années.

•(1010)

M. Tyrone Benskin: Vous venez en fait de répondre à ma deuxième question, et je vous remercie de l'avoir anticipée.

La réduction prévue de 5 p. 100 ou 10 p. 100 touchera-t-elle ce fonds de 60 millions de dollars? Cette somme est directement consacrée à la programmation, si j'ai bien compris.

L'hon. James Moore: Oui, mais... La question, au sujet de Radio-Canada... Je ne veux pas éluder la question, j'essaye de vous indiquer comment nous envisageons le financement de Radio-Canada. La société a toujours demandé — toujours — un financement stable et prévisible. Au cours des années, son financement a fluctué mais, ce qu'elle réclame constamment, c'est un financement prévisible.

Comme vous le savez, elle a dressé un plan pour 2015, plan que j'ai appuyé. Les trois principaux éléments du plan de 2015, qu'il convient d'appuyer, je pense, et qu'approuveraient les Canadiens, sont les suivants.

Premièrement, continuer la transition au numérique, adopter activement la technologie numérique. Comme vous le savez, en qualité de Canadien de la Colombie-Britannique parlant le français, je veux pouvoir écouter la radio de Radio-Canada de Drummondville. Je veux savoir ce qui se passe dans la ville de Québec.

Sans Radio-Canada, il n'y a pas de radio francophone en Colombie-Britannique. J'ai quatre nièces qui sont toutes en immersion française. Ma soeur enseigne le français en Colombie-Britannique. Comment peut-on mettre du français dans les salles de classe de façon à permettre aux enfants d'être quotidiennement en contact avec le français? Par le truchement de Radio-Canada. Cet élément est essentiel. La manière de le faire, à l'avenir, est la technologie numérique. Le volet numérique du plan de 2015 est essentiel et intelligent, sans compter qu'il permettra aux contribuables d'économiser des millions de dollars.

Deuxièmement, il faut que Radio-Canada soit totalement canadienne, de haut en bas: les producteurs, les créateurs, les scénaristes, les acteurs canadiens le souhaitent tous. Ils veulent que Jeopardy et La roue de la fortune disparaissent des programmes de Radio-Canada. Le plan de 2015 fait en sorte que Radio-Canada sera totalement canadienne.

Troisièmement, le plan de 2015 permettra à Radio-Canada de rester présente dans les régions au lieu d'avoir une présence massive à Toronto et à Montréal, et encore plus grande à Vancouver. Elle doit aller dans les régions pour relier les Canadiens les uns aux autres, et rester dans les régions. C'est essentiel.

Voilà donc les trois axes centraux du plan de 2015.

C'était ma manière un peu détournée de répondre à votre question. Le conseil d'administration de Radio-Canada a approuvé le plan de 2015. C'est un plan que nous appuyons et défendons depuis longtemps, dans l'espoir que Radio-Canada le mettra en oeuvre. Il s'agit de rester dans les régions, d'adopter la technologie numérique, et de protéger le mandat pour des émissions totalement canadiennes.

Ce sont les trois choses que nous attendions de Radio-Canada, et la société les a intégrées à son plan de 2015. Maintenant qu'elle a son plan de 2015, la question est de savoir combien d'argent il lui faudra pour le mettre en oeuvre et, dans le budget, elle aura assez d'argent pour ce faire.

M. Tyrone Benskin: Merci.

S'il me reste du temps, je le donne à Pierre.

[Français]

M. Pierre Nantel: Monsieur Moore, vous avez commencé votre allocution en soulignant l'importance des fêtes du 150^e anniversaire. En parcourant le budget, je n'ai rien vu de spécifique relatif au 150^e anniversaire.

Éventuellement, y aura-t-il une attribution de budget pour un comité *ad hoc* des fêtes du 150^e anniversaire?

Étant donné toutes les questions qui tombent sous l'autorité de votre ministère, et de ce comité, il est inacceptable que, depuis sept mois, nous parlions uniquement des fêtes du 150^e anniversaire du Canada.

Peut-on imaginer qu'un budget sera octroyé pour la création d'un comité *ad hoc* sur les fêtes du 150^e anniversaire? Ces fêtes sont très importantes, mais elles ont complètement envahi l'ordre du jour de ce comité.

L'hon. James Moore: Je ne sais pas si un comité *ad hoc* est la meilleure manière de procéder. Vous devez comprendre que le 150^e anniversaire sera célébré dans cinq ans et demi. On a beaucoup de temps pour imaginer une programmation pancanadienne qui impliquera toutes les régions.

Le comité fait des études ici et j'espère qu'on en aura un rapport ou des recommandations. Des événements spécifiques ou encore une idéologie derrière un type de programmation ou des investissements nous aideront peut-être.

Je crois que si on disait spécifiquement: voilà exactement les sommes, voilà un comité... Si le gouvernement préjugait du travail de ce comité, vous diriez probablement qu'il est arrogant et qu'il ne respecte pas les efforts déployés par les membres du comité. Ce n'est pas ce qu'on veut.

Sincèrement, en 2017, on veut que les Canadiens voient la programmation qui existe partout au Canada et disent que c'est un bon plan pour le Canada, qu'il n'est ni à droite ni à gauche, qu'il est loin de la politique, de l'idéologie, des jeux et des chicanes.

C'est la raison pour laquelle on veut que votre étude soit prudente et responsable.

•(1015)

M. Pierre Nantel: Vous voulez qu'on ne parle que de ça?

L'hon. James Moore: C'est vous qui choisissez.

M. Pierre Nantel: Avec une majorité conservatrice au comité, c'est plus difficile.

L'hon. James Moore: Je ne suis pas membre de votre comité, mais vous pouvez décider d'étudier ce que vous voulez. Si vous voulez faire une étude sur le Conseil des Arts du Canada ou sur l'hymne national, ça vous regarde.

M. Pierre Nantel: Est-ce que ce serait utile?

L'hon. James Moore: C'est vous qui choisissez.

M. Pierre Nantel: Merci.

[Traduction]

Le président: Monsieur Simms.

M. Scott Simms: Merci, monsieur le ministre, de votre présence.

Pour revenir brièvement sur l'intervention de M. Benskin, quand vous envisagez l'examen des dépenses — 5 p. 100 à 10 p. 100 —, est-ce seulement dans un scénario de budget de services votés?

L'hon. James Moore: Ce que nous essayons de faire, comme vous le savez, c'est de trouver 4 milliards de dollars d'économie à l'échelle du gouvernement, et ce n'est pas une économie de... Les programmes à péremption doivent être inclus s'ils existent depuis longtemps, mais l'idée essentielle est que le coût permanent de la fonction gouvernementale doit être réduit.

M. Scott Simms: Très bien. Donc, dans votre esprit, les programmes à péremption seront à l'évidence touchés. Car, quand j'entends parler de réduction de 5 p. 100 à 10 p. 100 — ou d'efficacités, si vous voulez les appeler comme ça —, vous ne parlez en fait que de budget de services votés...

L'hon. James Moore: Non.

M. Scott Simms: Vous parlez seulement de l'enveloppe totale?

L'hon. James Moore: L'enveloppe totale.

M. Scott Simms: Cela comprend les 60 millions de dollars?

L'hon. James Moore: Si certaines choses... Prenez par exemple... Nous avons certains programmes pour les jeunes qui sont des programmes annuels depuis 34 ans. Font-ils partie des services votés ou des programmes à péremption? Techniquement, ce sont des programmes à péremption, mais ils sont dans les services votés parce que...

M. Scott Simms: Parce qu'ils se comportent comme tels. Je comprends.

L'hon. James Moore: Oui, et les exclure parce qu'il se trouve que ce sont des programmes à péremption reviendrait à ne pas se pencher sur tous les programmes dont l'argent n'est pas nécessairement dépensé de manière efficiente.

M. Scott Simms: Bien.

J'essaie de faire vite car j'ai huit questions à vous poser.

Vous venez de parler de la Guerre de 1812 et du financement correspondant. Ce n'est absolument pas une nouvelle enveloppe budgétaire et vous parlez donc de la manière dont chacun des mécanismes de financement pourrait être utilisé pour 1812. Cela ne crée-t-il pas des tensions pour les autres programmes? Certains de ces programmes que vous financez le sont de façon continue. Péremption n'est pas le bon terme dans leur cas mais vous comprenez ce que je veux dire. Chaque année, certains de ces festivals... Ils seront évidemment touchés par ça.

Prenez le cas d'une petite région qui va célébrer la Guerre de 1812. Sans un mécanisme de financement propre, cela va causer des tensions dans tout le système.

L'hon. James Moore: Non.

M. Scott Simms: Comment ça?

L'hon. James Moore: Peut-être pour certains mais il y a toujours une concurrence annuelle pour l'obtention des dollars — par exemple, dans le DCAP — le Fonds de développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine — ou le Fonds des espaces culturels. Certains de ces crédits ne proviennent d'ailleurs pas seulement de Patrimoine canadien. Pour la rénovation des forts, c'est Environnement Canada, et...

M. Scott Simms: D'accord. Mais au sujet de l'argent...

L'hon. James Moore: Y aura-t-il compression? Bien sûr, mais il y a chaque année une concurrence pour obtenir les deniers publics. Il y a toujours...

Une voix: [Inaudible]

L'hon. James Moore: Au fait, il n'y a jamais de limite aux demandes.

Il a donc toujours... Mais je peux vous dire que la demande est massive. Il y aura toujours une demande massive pour ces fonds, étant donné les pressions... Mais le fait est que nous avons mis de côté certaines sommes et que je me suis assuré que le ministère prévoie des fonds pour la Guerre de 1812 afin d'éviter que cela soit mis de côté.

Ce qui est tout aussi important, c'est la deuxième chose que vous avez mentionnée. Dans chacun de ces fonds, dans tous ces fonds, qui serviront à financer les choses de la Guerre de 1812, il y aura toujours une portée nationale. Comme vous l'avez dit, tout cet argent ne va pas être simplement déversé dans la péninsule du Niagara. Il y a de l'argent pour toutes les régions du pays.

Donc, au lieu d'avoir simplement un programme pour financer la Guerre de 1812... Parce que les grands projets d'investissement se trouvent principalement dans le sud-ouest de l'Ontario, cette région pourrait absorber tout l'argent. Mais, en mettant l'argent dans l'enveloppe des fonds existants du gouvernement du Canada, tout tombe dans la formule qui existe pour tous les fonds du gouvernement du Canada, ce qui signifie qu'il faudra les disperser dans l'ensemble du pays...

M. Scott Simms: Oui, mais vous...

L'hon. James Moore: ... ce qui est bon pour vos électeurs et pour les miens.

M. Scott Simms: Mais soyons honnêtes.

Soyons honnêtes: il n'y aura pas de grande demande dans certaines régions du pays, voire aucune. Il y en aura peut-être dans la mienne, parce que le Royal Newfoundland Regiment a été impliqué mais, dans d'autres régions, il n'y aura rien. Il me semble simplement que, sans une enveloppe de financement spécifique, ça va causer des difficultés à tous ces festivals et événements qui n'obtiendront pas de fonds. Je ne veux pas insister lourdement mais, prenons le cas du monument qui va venir ici, à Ottawa. D'où ça vient?

L'hon. James Moore: Ça vient du financement de notre ministère pour les monuments et célébrations, ainsi que de Parcs Canada.

M. Scott Simms: Qui va le financer? Vous ou Parcs Canada?

L'hon. James Moore: Les deux.

M. Scott Simms: Au titre de quel programme de Patrimoine?

L'hon. James Moore: Au titre de... Au titre des célébrations et commémorations.

Une voix: Il y avait dans le budget...[Inaudible]

L'hon. James Moore: Un financement ponctuel pour construire le monument, mais nous...

M. Scott Simms: Il y a donc un crédit ponctuel dans le budget...

L'hon. James Moore: ... avions aussi un crédit ponctuel dans le budget pour le mémorial de l'Holocauste.

M. Scott Simms: Ça ne fait pas partie de l'enveloppe budgétaire...

L'hon. James Moore: Non, c'est spécifiquement pour le monument, mais nous avions aussi un crédit à Ottawa pour le mémorial de l'Holocauste. Ça relève de la même chose.

•(1020)

M. Scott Simms: Vous avez dit qu'un certain nombre de postes — plus de 400, je crois — seront abolis au ministère. Vous avez parlé de dégraisser la bureaucratie, ce qui donnera plus d'argent pour les organisations culturelles, mais je me demande si cet argent leur sera vraiment donné ou non.

L'hon. James Moore: Oui. Si vous examinez le budget dont nous discutons aujourd'hui, vous verrez une hausse du budget des contributions. Je dis cela, et je l'ai dit à chaque... À toutes les organisations qui ont comparu devant votre comité, et à vous-même, en qualité de critique de Patrimoine, et maintenant que vous m'avez rencontré, et je le dis à chaque organisation que je rencontre: quand nous produirons notre budget, l'an prochain, l'organisation qui sera le plus durement touchée sera la mienne, mon ministère.

Nous aurons la plus grosse réduction dans le budget de fonctionnement de mon ministère, et ce sera plus que n'importe où ailleurs, afin de protéger l'intégrité du Conseil des arts, de nos musées nationaux et de nos festivals. Nous donnerons l'exemple. La plus grosse réduction de dépenses viendra de mon ministère.

M. Scott Simms: Puis-je maintenant...

Combien de temps me reste-t-il?

Le président: Il vous reste une minute et demie.

M. Scott Simms: J'aimerais rester sur ce sujet mais j'y reviendrai peut-être plus tard.

J'ai rencontré des enseignants d'université — de l'ACPPU, pour être précis — qui ont exprimé des préoccupations au sujet de Bibliothèque et Archives Canada. Ils s'inquiètent de la fragmentation des collections résultant de la décentralisation. Ils réclament le rétablissement complet des acquisitions et des postes d'archivistes spéciaux, et des choses de ce genre. Ils semblent très inquiets et montent une grosse campagne. Je crois qu'ils ont des arguments légitimes. Que pouvez-vous leur répondre?

L'hon. James Moore: Comme vous le savez, Bibliothèque et Archives Canada est en train de se transformer profondément en essayant d'avoir le plus possible recours au numérique. Je suis sûr que Daniel Caron serait très heureux de venir vous donner lui-même des explications.

Je dois dire aussi que la décentralisation en cours donne dans certains cas des résultats excellents. Je vais vous en donner un exemple concernant un projet crucial.

Je crois qu'il y a des journalistes dans la salle, mais ça va.

Il y a par exemple à Burnaby, en Colombie-Britannique, un entrepôt qui n'est pas accessible au public. Grâce à la décentralisation et au fait que les collections seront plus disponibles à l'échelle de tout le pays, tout le legs matériel de Terry Fox — la camionnette, ses chaussures de course, ses affiches, tout — qui était perdu et détruit... Comme nous avons une décentralisation de Bibliothèque et Archives Canada dans la manière dont ils collectionnent et protègent notre histoire matérielle, nous avons plus de capacité d'aller au-delà de la capitale nationale...

M. Scott Simms: Ce qui vous fait dire que...

L'hon. James Moore: ... pour protéger notre empreinte matérielle.

M. Scott Simms: Donc, leurs préoccupations ne sont pas légitimes? Vous pensez qu'ils n'ont pas assez bien analysé la situation? Vous pensez qu'ils sont alarmistes au sujet de la décentralisation?

L'hon. James Moore: Non, ce ne sont pas les paroles que j'ai employées mais...

M. Scott Simms: Ce sont leurs paroles à eux. C'est pourquoi je vous pose la question.

L'hon. James Moore: Je sais que vous êtes quelqu'un de bien et que vous ne me feriez pas dire ce que je n'ai pas dit.

Je ne dirais pas ça. Ils ont des préoccupations légitimes mais j'ajoute, le plus simplement possible, qu'il y a toujours deux côtés à une médaille et que ce que fait actuellement Bibliothèque et Archives Canada offrira de grands avantages. Si vous voulez vraiment creuser la question, Daniel Caron vous en parlera avec plaisir.

Le président: Merci, monsieur Simms.

M. Scott Simms: Oh, c'est tout?

Le président : Vous dites?

M. Scott Simms: C'est tout?

Le président: C'est tout et plus que tout.

Des voix: Oh!

Le président: Monsieur Gill.

M. Parm Gill (Brampton—Springdale, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur le ministre, d'avoir pris le temps de comparaître aujourd'hui.

J'ai quelques questions au sujet des Jeux panaméricains. Vous avez dit que les Jeux panaméricains et parapanaméricains viendront dans le sud de l'Ontario en 2015 et que le gouvernement y investira jusqu'à 500 millions de dollars. Comment pensez-vous que cet investissement, conjugué au fait que les athlètes canadiens ont tellement bien fait au Mexique et continueront sans aucun doute à dépasser les attentes à Londres en 2012, aidera à stimuler l'économie et à créer des emplois?

L'hon. James Moore: Cela aura certainement aussi un impact immédiat. Les investissements infrastructurels seront de 386 millions de dollars. Cela correspond à de vrais emplois dans l'immédiat, pour ceux qui vont améliorer et construire les installations.

Nous avons aussi 65 millions de dollars qui seront un legs des Jeux pour les athlètes de haut niveau et les athlètes locaux. C'est une chose dont je sais que le ministre Gosal était très heureux de pouvoir vous parler : les Jeux olympiques de 2010, la suite des Jeux olympiques de 2010, les Jeux panaméricains, et la suite des Jeux panaméricains, et les leçons que nous avons apprises. Nous tenons évidemment à nous assurer que nos athlètes feront très bien sur la scène nationale et internationale et continueront d'avoir des résultats brillants.

Mais une bonne partie de cela est perdue si nous n'avons pas ensuite un effet d'entraînement pour attirer les enfants. Ce qui est important, c'est que les enfants fassent du sport et aient accès aux équipements sportifs, aux instituts, aux organisations et aux occasions. Donc, l'organisation des Jeux panaméricains et parapanaméricains est aussi destinée à faire en sorte qu'il reste quelque chose pour les enfants. Certains des projets en cours sont destinés à cela, et les retombées économiques se manifesteront tout à fait clairement.

Comme vous le savez, c'est la ville de Toronto qui a offert d'accueillir ces Jeux, mais il s'agissait en réalité d'un projet de l'Ontario qui aura des répercussions dans tout le sud-ouest de la province. Les retombées seront très vastes et très appréciées. Si c'est le moins équivalent à ce que nous avons vu dans ma propre ville avec les Jeux olympiques et paralympiques de 2010, je pense que les Ontariens seront très heureux de l'investissement et du résultat des Jeux.

• (1025)

M. Parm Gill: Merci.

Vous avez dit aussi que le programme d'accueil de Sport Canada permet à nos athlètes de participer à des concours au Canada, d'apporter des retombées innombrables aux collectivités d'accueil, et de faire la promotion du Canada à l'étranger.

Pouvez-vous préciser votre pensée?

L'hon. James Moore: Certainement. Les résultats de nos athlètes sont évidemment le critère que nous avons souvent utilisé pour mesurer le succès des Jeux, mais nous voulons aussi en être très fiers. Nous voulons trouver la prochaine génération d'athlètes brillants comme Jennifer Heil et Alexandre Bilodeau. Nous voulons trouver ces grands athlètes qui seront des modèles pour nos enfants.

Soutenir nos athlètes est donc une chose qu'on réclame, c'est une chose que fait notre gouvernement, et nous sommes très fiers de notre investissement. Il y a certaines choses...

Daniel, voulez-vous parler précisément du programme d'accueil de Sport Canada?

M. Daniel Jean (sous-ministre, ministère du Patrimoine canadien): Avec un investissement de 200 millions de dollars par an dans le sport, nous sommes le plus gros bailleur de fonds du sport au Canada.

Comme l'indique le ministre, cela nous permet de faire des choses comme le programme d'accueil pour attirer certaines des grandes manifestations sportives, qu'elles soient internationales ou qu'elles soient destinées aux juniors, pour leur donner la chance de se mesurer aux meilleurs, de préparer l'avenir et, en même temps, d'encourager nos jeunes à participer mais aussi à devenir des athlètes d'élite.

M. Parm Gill: Merci.

Voici une autre question pour le ministre.

Pourriez-vous nous parler un peu de la célébration du jubilé de diamant de la reine?

L'hon. James Moore: Oui. Nous avons... Veuillez m'excuser, j'essaie de me souvenir de ce que nous avons déjà annoncé publiquement par rapport à ce que nous allons annoncer publiquement. Je ne voudrais pas commettre d'impair.

En 2001, quand j'étais député, nous avions des médailles du jubilé d'or pour le jubilé d'or de Sa Majesté. Nous avons aussi un programme de médailles pour le jubilé de diamant. Il y a un événement — la semaine prochaine, en fait — au cours duquel nous

allons frapper la toute première médaille du jubilé de diamant de la reine. Nous aurons aussi des événements dans le pays pour commémorer cet accomplissement incroyable et remarquable de 60 années de présence de la reine sur le trône. J'ai d'ailleurs approuvé hier certaines des affiches et certains des outils éducatifs qui seront distribués dans les écoles, et il y aura des événements dans tout le pays.

Nous avons eu la visite du Prince de Galles en décembre 2009, la visite de Sa Majesté en 2010, et la visite du duc et de la duchesse de Cambridge l'an dernier. Ayant eu l'honneur et le privilège incroyable de pouvoir accueillir chacun de ces dignitaires et de les accompagner durant leur séjour, je peux vous dire que la réaction des Canadiens a vraiment été très impressionnante. Malgré la... Je ne voudrais pas être trop agressif à ce sujet, mais la couverture médiatique stéréotypée de la manière dont le Québec réagirait ou dont certaines collectivités réagiraient ne s'est tout simplement pas réalisée. La famille royale a été accueillie à bras ouverts à Québec, à Montréal et dans toutes les régions du Canada, et je pense que le jubilé de diamant de Sa Majesté s'inscrira dans cette lignée l'an prochain.

Voilà pourquoi je pense qu'il est important... Comme le dit le NPD, 2017 est importante, mais la route vers 2017 l'est tout autant. Nous aurons l'anniversaire de la conférence de Charlottetown, l'anniversaire de la conférence de Québec, le bicentenaire de Sir John A. McDonald, le bicentenaire de George-Étienne Cartier, et le moment du jubilé de diamant pour Sa Majesté menant à 2017. Ce sont là des moments, dont le moindre n'est pas la Guerre de 1812, que nous ne pouvons pas traiter à la légère car nous sommes un pays jeune qui n'a pas tant d'occasions que cela de célébrer ses expériences communes. Il est important de célébrer de tels événements de portée nationale auxquels chaque Canadien peut participer et qui resserrent les liens de la collectivité nationale.

Nous avons l'obligation, comme gouvernement, et c'est une obligation de tous les gouvernements — que le gouvernement soit conservateur, néo-démocrate ou libéral, c'est une obligation de chaque gouvernement — d'essayer de laisser ce pays plus uni que nous l'avons trouvé. C'est un pays qui a toujours été plein de clivages et de tensions régionales, et nous devons saisir ces instants qui nous rapprochent les uns des autres.

Comme je le rappelle souvent, le Canada occupe le deuxième territoire le plus vaste au monde et a la 36^e plus grande population au monde. Étant donné les distances qui séparent nos collectivités, nous devons tirer le meilleur parti possible de ces moments afin que tous les Canadiens aient vraiment le sentiment de faire partie d'une famille canadienne.

• (1030)

M. Parm Gill: Merci beaucoup.

Combien de temps me reste-t-il, monsieur le président?

Le président: Dix secondes.

M. Parm Gill: Dans ce cas, j'en reste là.

Merci.

Le président: Merci, monsieur Gill.

Madame Boutin-Sweet.

[Français]

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: Bonjour, monsieur le ministre, et bienvenue.

J'aimerais vous poser quelques questions au sujet des langues officielles.

Pouvez-vous nous donner une idée du montant attribué aux langues officielles dans la Feuille de route de 2012?

L'hon. James Moore: Il s'agit d'un montant d'environ 60 millions de dollars.

Comprenez aussi qu'il y a là plusieurs enveloppes budgétaires. Notre Feuille de route sur les langues officielles comprend 1,1 milliard de dollars, et c'est réparti sur une période de cinq ans.

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: Pardon?

L'hon. James Moore: C'est une somme de 1,1 milliard de dollars qui est répartie sur une période de cinq ans. Donc, 70 p. 100 des sommes sont réparties dans chaque ministère et se retrouvent dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) du gouvernement.

En outre, il y a approximativement 264 millions de dollars au-dessus de cet investissement. C'est environ 60 millions de dollars par année qui sont investis.

C'est une entente d'une durée de cinq ans. Il faut aussi souligner que cette entente n'a pas été touchée par la crise économique, pas plus que par les décisions du gouvernement dans sa recherche d'économies dans le passé.

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: Ce n'est pas indexé?

L'hon. James Moore: Pardon?

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: Ce n'est pas indexé, cette entente de cinq ans?

L'hon. James Moore: Non. C'est une entente de cinq ans.

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: Est-il possible que cette entente soit renouvelée au-delà de 2013?

L'hon. James Moore: On verra, parce qu'il est certes très important de protéger les langues officielles du Canada.

Toutefois, comme dans le cas de chaque événement ou entreprise comme celle-là — car c'est vraiment une grande entreprise pangouvernementale que de faire ce type d'investissements sur cinq ans —, il y a des choses qu'on ne fera probablement pas de nouveau, parce qu'on n'a pas obtenu les résultats escomptés.

Toutefois, d'autres choses ont connu de grands succès, et on va peut-être les renouveler et même les doubler. On verra.

Toutefois, une étude est présentement en cours au Comité permanent des langues officielles de cette Chambre et à celui du Sénat, qui porte sur la Feuille de route et ses répercussions sur les régions.

Au sein du ministère du Patrimoine canadien, on fait aussi des études pour identifier où on a connu des succès et où nos objectifs n'ont pas été atteints.

[Traduction]

En ce qui concerne la question de savoir s'il y aura une autre feuille de route pour les langues officielles, il y aura toujours un solide investissement dans les langues officielles, mais une troisième feuille de route... Parce que la première était sous les Libéraux, n'est-ce pas, de 2003 à 2008? Avec notre gouvernement, c'était de 2008 à 2013, soit cinq ans pour les deux langues officielles.

Donc, une troisième feuille de route... Nous verrons bien quels succès nous avons eus et quelles occasions nous avons laissé passer avec la feuille de route existante.

[Français]

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: Merci.

Je vais partager mon temps de parole avec M. Cash.

[Traduction]

M. Andrew Cash (Davenport, NPD): Merci beaucoup.

Je voudrais parler un peu du Fonds des médias du Canada. Nous avons parlé du 150^e du Canada et de certaines des icônes et exportations canadiennes reconnues internationalement, l'une d'entre elles étant le film documentaire.

Plusieurs réalisateurs de films documentaires m'ont parlé. Je sais que certains ont parlé au ministère des problèmes qu'ils ont à satisfaire aux nouvelles exigences du Fonds des médias du Canada. Il me semble qu'avec le 150^e du Canada, nous rendons la vie plus difficile aux documentaristes qui devraient pourtant être en mesure d'exprimer les aspirations de notre pays à son 150^e anniversaire. Il semble y avoir une étrange dichotomie au ministère. Je voudrais vous entendre à ce sujet. Comme vous le savez, les réalisateurs de films documentaires ont du mal à répondre aux exigences du volet numérique du fonds.

Pouvez-vous également parler des exigences concernant le public de base des oeuvres? Nous savons que cette exigence ne s'applique pas à beaucoup de documentaires indépendants, alors qu'il s'agit pourtant là de choses qui ont fait la réputation internationale du Canada. Nous ne sommes pas connus dans le monde entier pour notre série documentaire sur ce qu'on appelle aujourd'hui la télé-réalité.

J'aimerais que vous nous parliez d'abord de cette question concernant les films documentaires.

• (1035)

L'hon. James Moore: Certainement. Comme vous le savez, le Fonds des médias du Canada en est à sa troisième année d'existence. Je m'en voudrais de ne pas profiter de cette occasion pour rappeler aussi à la Chambre qu'une partie de ce budget des dépenses que nous adoptons concerne le Fonds des médias du Canada.

Scott et moi-même parlions il y a une minute de programmes à péremption. Le Fonds des médias du Canada était autrefois un programme à péremption, ce qui n'est plus le cas. C'est un investissement de base A du gouvernement. C'est un investissement permanent. La bonne nouvelle pour tout le monde, y compris les documentaristes, est que nous pouvons maintenant avoir un débat continu sur la meilleure manière de tirer parti de cet investissement pour tous les Canadiens, y compris les documentaristes.

Le Fonds des médias du Canada a plusieurs volets de financement, dont un volet expérimental. Le volet expérimental concerne des choses telles que le jeu vidéo, les émissions pour enfants, et des trucs qui sont purement numériques. Il incombe au Fonds des médias du Canada de veiller à ce que des sommes soient disponibles pour les documentaristes.

Le Fonds des médias du Canada est un organisme indépendant du gouvernement. Nous avons deux représentants au conseil, qui comprend cinq personnes. Ce sont elles qui ont le devoir de veiller à ce que les fonds soient disponibles. Si l'on estime qu'il y a des pressions pendant une année par rapport à une autre, ce sont ces personnes qui devraient changer les critères pour s'assurer que des fonds sont disponibles. Comme vous le savez, les documentaires sont un aspect unique de l'univers filmique du Canada, parce que ce ne sont pas souvent des films qui attirent un public de masse quand ils sortent et pendant leur premier mois ou mois et demi de distribution. Les documentaires sont sur le marché pendant des décennies et des décennies. Leurs résultats économiques ne devraient pas être réalisés dans les trois premiers mois suivant leur sortie pour pouvoir démontrer leur valeur.

Les documentaires sont des outils d'enseignement incroyables. J'ai obtenu mon diplôme du secondaire en 1994. Je me souviens d'avoir vu des documentaires des années 1960 qui avaient la même valeur en 1994 qu'en 1960. L'importance des documentaires pour nos institutions culturelles, pour l'enseignement, et pour raconter l'histoire des Canadiens aux autres Canadiens est cruciale. Si Telefilm n'était pas là pour donner des fonds, si l'ONF n'existait pas — et j'ajoute en passant que l'ONF mérite beaucoup de crédit pour la manière dont il a appuyé et promu les documentaires numériquement —, et si le FMC a besoin de modifier les critères que nous lui avons imposés, le transfert de 100 millions de dollars par an, c'est certainement quelque chose que nous pourrions envisager comme gouvernement.

M. Andrew Cash: Merci.

Le président: Merci, monsieur Cash.

Monsieur Hillyer.

M. Jim Hillyer (Lethbridge, PCC): Je voudrais parler un peu plus du financement des arts. Vous avez parlé du Fonds des médias du Canada et du travail avec Resolution Pictures, une société de Montréal. Vous avez dit plusieurs fois que nous sommes le seul pays du G8 qui non seulement n'a pas réduit son financement des arts mais a en réalité accru son financement des arts et de la culture. Pour qu'un gouvernement conservateur fasse cela en période de difficultés économiques, il doit y avoir une raison d'ordre économique. Pouvez-vous nous dire en quoi l'appui financier des arts et de la culture contribue en fait à la croissance économique?

L'hon. James Moore: Certainement. Je vais vous donner quelques exemples issus du plan d'action économique.

Le fonds des espaces culturels est l'un des programmes de mon ministère dont j'ai parlé tout à l'heure. Il bénéficie d'un budget annuel de 30 millions de dollars uniquement pour l'infrastructure culturelle dans l'ensemble du pays. La contribution moyenne de ce fonds est de l'ordre de 150 000 \$ par an. Typiquement, cet argent sert à des choses telles que remplacer les sièges d'une salle de théâtre.

Evergreen Cultural Centre, à Coquitlam, en Colombie-Britannique, avait des fonds de contrepartie et a pu ainsi remplacer tous les sièges de son théâtre pour 35 000 \$. C'était en fait un théâtre qui avait été très mal construit à l'origine. Il n'existait que depuis huit ans. On a remplacé tous les sièges. C'était à l'origine une salle de présentation de spectacles statiques mais, comme on a remplacé les sièges, on peut maintenant y organiser des soupers spectacles. On peut y présenter des arts de la scène mais aussi des spectacles musicaux, ou même des spectacles d'improvisation pour les enfants quand viennent des groupes d'élèves. On a donc transformé une salle de spectacle statique en une salle beaucoup plus dynamique, et les occasions d'accueil d'autres spectacles ont crevé le plafond.

Nous avons aussi fait des choses comme installer du matériel de lutte contre les incendies dans de vieilles salles de spectacles. Le Théâtre Impérial, au Nouveau-Brunswick, avait une enveloppe externe qui n'était pas imperméable. Pour 200 000 \$, je crois, on a pu corriger l'intégrité de la structure de ce bon vieux théâtre de la culture canadienne.

Dans le plan d'action économique, nous avons doublé ce fonds de 30 millions de dollars par an pour le porter à 60 millions sur la durée du plan d'action économique et, bien sûr, nous avons été inondés de demandes.

Il faut savoir que beaucoup de nos théâtres, comme beaucoup de nos patinoires ou de nos autres infrastructures, ont été construits pour le centenaire. Cela nous ramène d'ailleurs au thème de votre étude, qui est le 150^e anniversaire du Canada. Il y a dans ce pays beaucoup de salles de spectacle, des petites salles et des salles communautaires, qui ont été construites pour le centenaire du Canada, en 1967, et qui ont besoin d'être reconstruites, réparées ou modernisées. Il faut y remplacer les tuyaux de cuivre, y installer la technologie moderne, en éliminer l'amiante, et des choses comme ça. Nous donnons des fonds pour ces choses-là.

Un autre programme que nous avons — et je dis cela pour répondre précisément à votre question, Jim, sur les retombées économiques — était le Programme des manifestations touristiques de renom, qui permettait d'appuyer des événements et des festivals de grande ampleur, attirant des milliers et des milliers de visiteurs dans nos grandes villes. Le Stampede de Calgary, le PNE de Vancouver, et le festival de la Fierté de Toronto sont de gros événements qui attirent des milliers de visiteurs et engendrent des millions de dollars de retombées économiques dans nos villes. Les organisateurs des événements qui reçoivent ces fonds, comme Luminato, ont été très heureux d'obtenir cette aide financière qui leur a permis de réaliser en 2008, 2009 et 2010 les meilleures années de leur histoire, alors qu'elles s'annonçaient très difficiles.

● (1040)

M. Jim Hillyer: Merci.

Je cède le reste de mon temps à M. Calandra.

Le président: Vous aurez une trentaine de secondes, après quoi nous passerons au vote.

M. Paul Calandra: Très bien.

Je vais résumer en disant ceci, monsieur le ministre: j'ai été relativement surpris et déçu par les commentaires du vice-président de ce comité.

Nous avons parlé de la Baie de Fundy. Nous avons eu Radio-Canada. Dans notre étude du 150^e anniversaire du Canada, nous avons eu le festival de Stratford et le Banff Centre. Nous avons eu des premières nations. Nous avons eu Juste pour rire. Nous avons eu des musées. Nous avons accueilli des représentants d'organisations extraordinairement diverses qui sont très enthousiastes au sujet non seulement du 150^e anniversaire, mais aussi de tout ce qui va mener au 150^e anniversaire. Évidemment, le comité est maître de son travail et se penche sur les motions qui lui sont présentées, et je pense que nous avons été un comité très occupé et très actif.

Je sais que je n'ai pas beaucoup de temps. Je sais que vous faites les nuits de la musique, qui sont une retombée des nuits du cinéma, qui ont énormément de succès. Pourriez-vous nous parler brièvement de la prochaine nuit de la musique?

L'hon. James Moore: Eh bien, puisque vous y tenez...

Des voix: Oh!

L'hon. James Moore: C'est ici que je mets ma casquette de promoteur. Andrew Cash pourra dire si je suis un bon promoteur ou non.

Je dirai ceci: je sais que nous devons partir pour un vote. Comme je l'ai dit, le Canada est un pays gigantesque. Nos collectivités culturelles sont brillantes, diverses et merveilleuses, mais il est très rare que nous ne voyons pas... Très souvent, les Canadiens voient les énormes méga-vedettes qui ont un succès incroyable internationalement ou aux États-Unis et que nous connaissons comme des talents locaux dans nos collectivités locales.

Mais il y a une chose qui nous manque depuis longtemps, je pense, et c'est le fait que nous connaissons mal tous les talents qui existent dans notre pays et tous les artistes brillants que nous avons. Il semble en particulier y avoir un mur entre le Canada anglais et le Canada français, et je pense que c'est vraiment tragique car les Canadiens anglais devraient savoir qui est Louis-José Houde et qui sont Les Cowboys Fringants. Ils devraient savoir qui sont ces artistes et acteurs brillants du Québec. Nous voulons abattre ce mur. Et l'inverse est tout aussi vrai.

Il y a eu sept nuits du cinéma jusqu'à maintenant. Pour la première, il y avait 150 personnes, je crois. Pour la dernière, la plus grande, il y en a eu 1 100. Tout est payé par des commanditaires de l'extérieur. Il n'y a absolument pas d'argent des contribuables là-dedans. À partir de maintenant, cela se tiendra au CNA, qui sera le foyer permanent des nuits du cinéma. Elles sont très populaires. Nous alternons toujours entre des films anglais et des films français.

L'objectif est d'attirer le plus grand nombre possible des 300 députés dans une même salle — ils représentent chaque centimètre carré de cet immense pays — pour leur faire connaître des artistes et des cinéastes canadiens, afin qu'ils puissent retourner dans leurs circonscriptions et dire aux gens: Vous savez quoi? Vous devriez voir le film *Starbuck*, parce que c'est un film extraordinaire ». Ou encore: « Avez-vous vu *Barney's Version*, d'après le livre de Mordecai Richler? » Mordecai Richler est décédé récemment, mais Florence continue d'être une porte-parole fantastique de son mari, et *Barney's Version* est la version cinématographique de son dernier livre, son meilleur. Ils recommanderont aux gens de leurs circonscriptions d'aller le voir.

Les gens parlent de la culture canadienne, des talents canadiens, des auteurs canadiens, des films canadiens, et cela les fait parler du Canada. Il est facile de parler des Américains mais, si vous voulez le faire parler des Canadiens, il faut pousser, parce que ce pays est tout simplement trop grand, et il a beaucoup trop de talents qu'on ne connaît pas.

Comme les nuits du cinéma ont eu du succès, nous allons passer à des nuits de la musique. Le lundi 12 décembre, j'espère vous voir tous au Centre national des arts pour pouvoir apprécier Jim Cuddy, ainsi que Marie-Ève Janvier et Jean-François Breau, deux artistes francophones fantastiques. Je pense que tous les deux viennent de la péninsule acadienne et, pour ce qui est de Jim Cuddy, ses succès

parlent d'eux-mêmes. Ce sera donc une très belle nuit de la musique apolitique — avec sustentation ensuite — pour découvrir des talents canadiens. Vous pourrez ensuite en parler dans votre entourage. Je suis très heureux que nous ayons comme commanditaires Music Canada, Québecor et d'autres. Il est très important d'appuyer la culture canadienne et je les remercie de le faire.

Ça va, Andrew?

• (1045)

Le président: Merci, monsieur le ministre. Merci d'avoir comparu devant le comité.

Nous levons la séance pendant 20 secondes avant de passer au vote.

Nous allons maintenant passer au vote du budget supplémentaire des dépenses.

Le crédit 1b est-il adopté?

Des voix: Adopté.

Le président: Est-ce adopté?

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: Quelqu'un d'autre a-t-il ce bout de papier...?

Le président: Non, c'est la liste des différents crédits. Vous devriez avoir le livre du budget supplémentaire des dépenses.

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: Oui, d'accord.

Le président: Nous passons maintenant au vote.

PATRIMOINE CANADIEN

Ministère

Crédit 1b - Dépenses de fonctionnement..... 7 953 692 \$

Crédit 5b - Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....
157 930 630 \$

Conseil des arts du Canada

Crédit 10b - Paiements au Conseil des arts du Canada..... 1 \$

Société Radio-Canada

Crédit 15b - Paiements à la société Radio-Canada pour les dépenses de
fonctionnement..... 60 000 000 \$

Musée canadien des civilisations

Crédit 35b - Paiements au Musée canadien des civilisations..... 665 000 \$

Bibliothèque et Archives du Canada

Crédit 50b - Dépenses de fonctionnement..... 1 \$

Société du Centre national des Arts

Crédit 60b - Paiements à la Société du Centre national des Arts..... 1 \$

(Les crédits 1b, 5b, 10b, 15b, 35b, 50b et 60b sont adoptés.)

Le président: Dois-je faire rapport du Budget supplémentaire des dépenses à la Chambre?

Des voix: Oui.

Le président: Ce sera fait.

Merci.

La séance est levée.

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les
Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à
l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and
Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the
following address: <http://www.parl.gc.ca>